

L'ÉQUIPE A' S'EST BALADÉE POUR SON ENTRÉE EN LICE DANS LA COUPE ARABE.
L'ALGÉRIE CONFIRME SON STATUT DE FAVORI

Page 14

BILAN COVID EN ALGÉRIE

**5 DÉCÈS ET 192
NOUVEAUX CAS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4395 | Jeudi 2 décembre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

INTRODUITS VIA LE MAROC

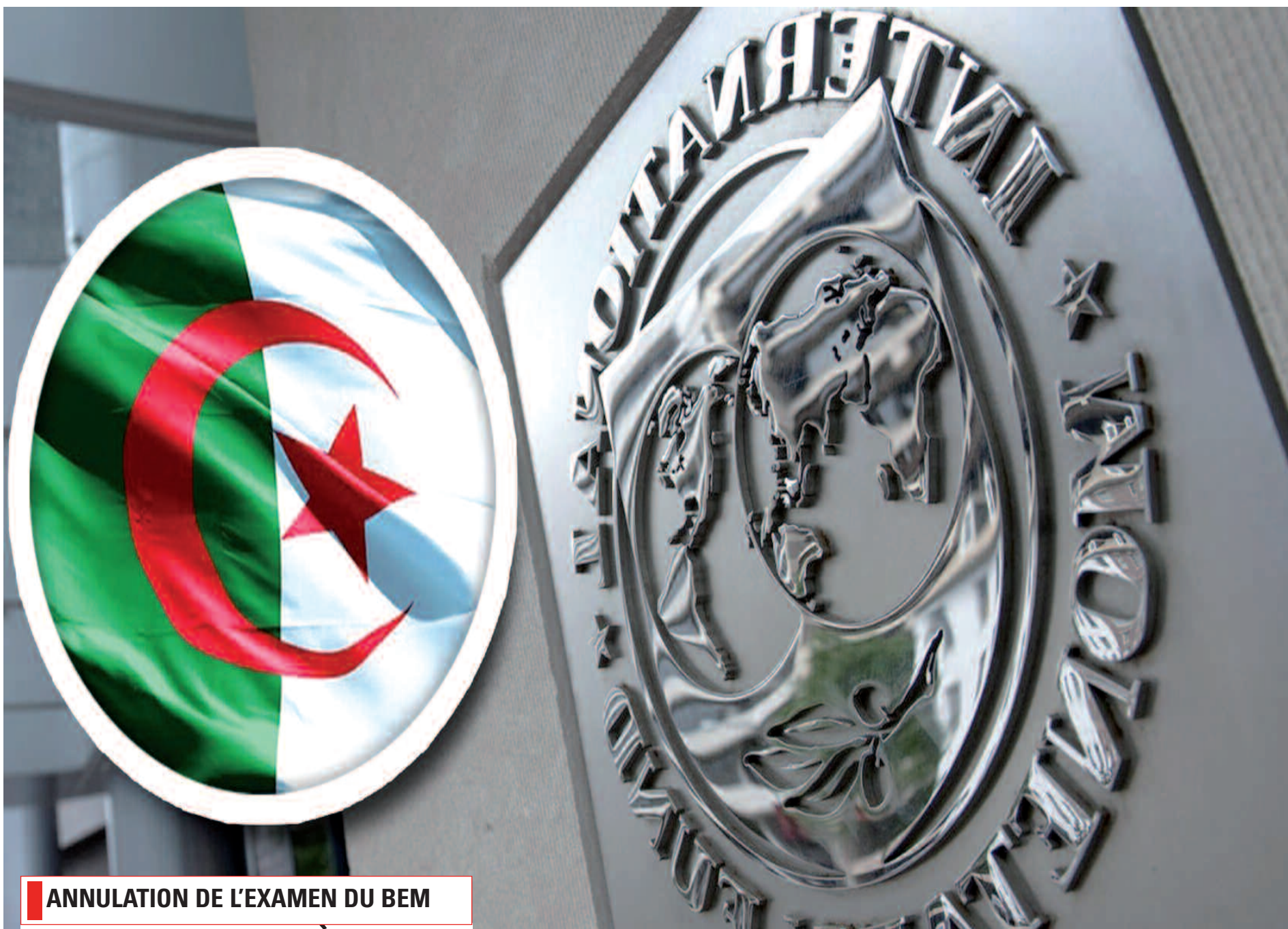
**L'ARMÉE
SAISIT PLUS
DE TROIS
QUINTAUX DE
CANNABIS**

Page 16

POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE

LE FMI AFFICHE SA SATISFACTION

Page 5



ANNULATION DE L'EXAMEN DU BEM

**LE MINISTÈRE
APPORTE
DES PRÉCISIONS**

Page 3

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

**SIX ÉLÉMENTS
ARRÊTÉS**

Page 16

APRÈS LES RÉSULTATS
DES ÉLECTIONS LOCALES

**LES PARTIS
À L'ÉPREUVE
DES ALLIANCES**

Page 3





10

*mille hectares
réservés à la céréa-
licultur dans la
région d'El-Ménéa.*

19

*millions de litres
d'huile d'olive
attendus dans la
wilaya de Béjaïa.*

21

*lotissements
sociaux reçus
depuis janvier dans
la wilaya de Batna.*

L'ARPCE obtient la certification WebTrust

L'ARPCE a obtenu le sceau "WebTrust for CA", une reconnaissance internationale lui permettant de poursuivre son activité d'Autorité économique de certification électronique (AECE), a annoncé cet organisme. Selon l'ARPCE, le "WebTrust est un référentiel destiné aux autorités de certification permettant d'accroître la confiance des consommateurs concernant le commerce et les transactions électroniques ainsi toute autre application PKI (Public Key Infrastructure)".

Cette certification est "une étape clé pour l'instauration d'un climat de confiance numérique essentiel à la mise en œuvre des projets de digitalisation et de transformation numérique dans la branche économique en Algérie", a-t-elle expliqué. En effet, l'AECE, chargée du suivi et du contrôle des prestataires de services de certification électronique, "est l'un des principaux acteurs dans le développement d'une économie numérique en Algérie, et ce en délivrant des autorisations et des certificats électroniques aux prestataires de services, lesquels fournissent à leur tour les services de signature et de certification électroniques au profit du public, permettant d'effectuer diverses transactions électroniques d'une manière sécurisée et fiable.



Le TRO organise un atelier de formation pour enfants trisomiques



15 enfants atteints de trisomie 21 participent, au niveau de la salle Sirat-Boumediene du théâtre régional d'Oran, à une formation sur les bases du 4^e Art afin de développer leurs compétences artistiques et leur ouverture sur les arts. La formation, organisée par le service programmation du TRO et l'association locale de prise en charge des enfants atteints de trisomie 21, s'étalera sur une durée de trois mois. Cette première expérience dans cet établissement, sera couronnée par la production d'une petite œuvre théâtrale interprétée sur scène par ces enfants. Pour cette formation, encadrée par Djebili Nadia, Zetchi Nassima et Chekak Safia, un programme a été préparé s'adaptant aux capacités des enfants. Dans ce cadre, ces enfants sont formés sur les expressions corporelles, tout en travaillant à développer leur prononciation et à leur donner des informations sur les principes de base de la scène. Cette initiative est pour ces enfants l'occasion de découvrir, pour la première fois, le monde de la scène.

Sortie de la 1^{re} promotion de la faculté de médecine de Béchar

La 1^{re} promotion forte de 32 médecins généralistes est sortie de la faculté des sciences médicales de l'université Tahri-Mohamed de Béchar après un cursus de formation pédagogique et théorique de 7 ans. Le wali de Béchar, Mohamed Saïd Benkamou, a souligné que "cette promotion, fruit de la volonté politique des hautes instances du pays, devra contribuer à la consolidation de l'encadrement médical du secteur de la santé de Béchar, du sud du pays et du pays en général". Il a aussi annoncé que "les membres de la promotion seront affectés au renforcement des structures de santé de la wilaya". De son côté, le recteur de l'université, Medjouad Mohamed, a indiqué que "cette promotion est un acquis pour la wilaya, qui verra ainsi la consolidation de son encadrement médical. L'apport des enseignants de la faculté des sciences médicales et de l'hôpital militaire régional universitaire de Béchar Dahmani-Slimane, a été très important dans la formation théorique et pratique de ces médecins". La faculté des sciences médicales de la même université a été ouverte aux étudiants en 2014.



Mohamed Bouslimani

"L'APS qui est née dans la fournaise de la glorieuse Révolution nationale pour être son bras médiatique est un établissement médiatique public qui a eu et a toujours un rôle pionnier dans l'accès du citoyen à l'information..."

D
I
X
I
t

Elle refuse d'être contrôlée dans le train et... mord une policière

Une jeune femme a été interpellée en gare de Strasbourg, après avoir mordu une policière. Après avoir fait semblant de dormir, la voyageuse sans billet a fait un esclandre dans son wagon. Si bien que les contrôleurs ont appelé les forces de l'ordre en renfort devant son hystérie. Mais son interpellation par trois policiers n'a pas été simple pour autant. Après s'être débattue, la jeune femme a même mordu une policière à la main. Heureusement, cette dernière reportait heureusement des gants.

Un député confond la guerre d'Indochine avec le groupe de... musique

Vraie bourde ou stratégie marketing ? Un député a fait parler de lui après un tweet qui n'est pas passé inaperçu. À l'occasion d'un hommage aux soldats français morts en Indochine, l'élus a mentionné dans un message le compte du groupe Indochine. De nombreux internautes ont relayé le tweet, se moquant de l'erreur commise. Pourtant, le n'a pas retiré son tweet, bien au contraire, il s'est félicité du "buzz" créé par son message. " Mon tweet a eu l'effet escompté", a-t-il écrit dans un nouveau post.

APRÈS LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LOCALES

Les partis à l'épreuve des alliances

Les résultats des élections locales anticipées sont désormais connus. Certes ce ne sont encore que des résultats préliminaires, puisqu'il faut attendre encore les résultats des recours déposés au niveau des tribunaux administratifs.

PAR KAMEL HAMED

Ces recours, s'ils vont changer quelques données, ne vont certainement pas bouleverser totalement les résultats préliminaires telles qu'annoncées avant-hier, mardi, par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, lors d'un point de presse. Des résultats qui sont, grosso modo, à quelques nuances près, il est vrai, sinon presque identiques à ceux des élections législatives anticipées du 12 juin dernier, du moins dans la même lignée. En effet le parti du FLN, comme ce fut le cas lors des législatives est arrivé en tête tant au niveau des assemblées populaires communales (APC) qu'au niveau des assemblées populaires de wilaya (APW). Le FLN, malgré les vicissitudes, arrive en effet à maintenir le cap en préservant haut la main sa première place sur l'échiquier politique national. Il a ainsi obtenu pas moins de 5.978 sièges aux APC suivi, en deuxième position par le RND qui, lui, a obtenu 4.584 sièges alors que les indépendants ont obtenu 4.430 sièges. Après ce trio gagnant l'on retrouve à la quatrième place par le Front El Moustakbal qui a pu obtenir 3.262 sièges. Le Mouvement El Bina a obtenu, de son côté, 1.884 sièges, le



Mouvement de la société pour la paix (MSP) 1.820 sièges et le Front des forces socialistes (FFS) a glané 898 sièges. C'est presque le même classement aux APW puisque le FLN est arrivé en tête avec 471 sièges suivi des indépendants avec 443 sièges et le RND se positionne à la troisième place avec 366 sièges. En quatrième position le Front El Moustakbel avec 304 sièges puis viennent le Mouvement de la société pour la paix (MSP) avec 239 sièges, le Mouvement El Bina avec 203 sièges et le FFS en 9^e position avec 40 sièges.

Des alliances inévitables

L'annonce de ces résultats préliminaires n'a, du moins pour l'heure, suscité aucune réaction négative. Il semble que tous les partis, à l'exception des inévitables recours qu'ils

vont introduire, ne contestent pas la régularité du scrutin. D'ailleurs un parti comme le MSP a annoncé qu'il n'a aucun recours à déposer. Cela dit, ces résultats posent avec acuité l'inévitable question des alliances qui va d'ailleurs s'imposer avec force à tous les partis et les indépendants sortis vainqueurs de cette épreuve électorale. En effet, tels qu'annoncés, les résultats ne laissent plus de doute, le passage par l'épreuve des alliances pour former tant les APC que les APW est un passage obligatoire. Ainsi dans la majorité des APC et APW aucun parti ou liste indépendante n'a obtenu la majorité absolue. Ainsi, sur un ensemble de 1.541 APC, le FLN a obtenu la majorité absolue dans seulement 124 APC réparties sur 42 wilayas suivi du RND qui a eu la majorité absolue dans 58 communes à travers 27 wilayas et les indépendants

qui, eux, ont obtenu la majorité absolue dans 91 APC. Le Front El Mostakbel a obtenu la majorité absolue dans 34 APC à travers 18 wilayas talonné par le Mouvement El Bina qui réalise la majorité absolue dans 17 APC, le Mouvement de la Société pour la paix (MSP) détient la majorité absolue dans 10 APC, et le Front des Forces socialistes (FFS) dans 47 communes. Si dans quelques centaines d'APC il y a la majorité absolue c'est loin d'être le cas pour les APW. En effet, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue ce qui nécessite impérativement le recours au jeu des alliances. De longues tractations seront sans doute nécessaires pour arriver à former les nouvelles assemblées locales. Et cela risque d'être une tâche très ardue pour les différents états-majors politiques dont certains, comme ce fut le cas par le passé, vont laisser cette lourde charge à leurs instances locales. Cela promet en tous cas des alliances qui vont faire jaser dans les chaumières.

K. H.

ANNULATION DE L'EXAMEN DU BEM

Le ministère apporte des précisions

Le ministère de l'Éducation a apporté des précisions concernant des informations relayées dernièrement faisant état de l'annulation de l'examen du Brevet de l'enseignement moyen BEM.

Dans un communiqué rendu public en fin de journée d'avant-hier, le ministère de l'Éducation a d'emblée tenu à préciser que les épreuves de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) sont maintenues. Selon la même source, l'examen du BEM "sanctionne un cycle d'enseignement obligatoire et permet d'évaluer les compétences de l'élève et ses potentialités pour poursuivre ses études dans l'enseignement secondaire général et technologique". Cette précision intervient suite à des informations rapportées par plusieurs médias citant des sources du ministère de l'Éducation et faisant état de l'annulation de cet examen. Ainsi, la tutelle tient à souligner l'impératif de "recueillir l'information à la source, et ce, via le site électronique du ministère ou sur sa page Facebook officielle." Pour rappel, les inscriptions à cet examen national ont déjà été lancées dimanche et se poursuivront jusqu'au 23 décembre 2021, a rappelé le ministère.

Le 18 novembre dernier, le ministre de l'Éducation Abdelhakim Belabed a annoncé l'annulation de l'examen de fin de cycle primaire pour l'année scolaire en cours.

En effet, le même responsable affirme "l'examen de fin de cycle primaire est officiellement annulé pour l'année scolaire en cours". Cela intervient, selon lui, "après une étude approfondie et exhaustive de l'efficacité de cet examen sur les plans pédagogique, d'enseignement et d'évaluation". Cependant, il a précisé que cette décision sera suivie de plusieurs mesures pédagogiques y compris la modification des dates d'examen du troisième trimestre pour les élèves de la cinquième année du cycle primaire.

R. N.

SELON UNE ÉTUDE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

958 communes classées "pauvres"

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Une étude réalisée par le ministère de l'Intérieur dans le volet de la gestion locale révèle que 958 communes parmi 1541 sont pauvres. Avec très peu de ressources, ces communes ne subsistent qu'avec de rares dotations. Dans le contexte de l'installation des nouveaux élus locaux, il y aura matière à mener les projets de développements à terme. Pour preuve, la direction des finances du ministère de l'Intérieur a réactualisé les données sur le nombre de communes qui souffrent de maigres ressources et qui n'arrivent plus à faire aboutir les objectifs attendus en matière de gestion locale. Si le document estime que 62 % des communes sont pauvres, il y a en parallèle que 31 % qui sont classées moyennes soit 480 communes alors que 7 % d'entre elles, soit 103 communes sont répertoriées comme riches en res-

sources. L'exemple de Hassi-Messaoud qui reste la commune la plus riche du pays avec les recettes engrangées grâce à la présence de Sonatrach, illustre cependant des contradictions selon le document. L'APC de Hassi-Messaoud fait face à des difficultés en matière de logement, d'emploi et des limites des projets d'infrastructures. Il y a également dans ce registre "des inégalités dans les dotations budgétaires et qui mettent en isolement les communes éloignées et classées comme zones d'ombre" souligne le même document d'études. L'accent est mis sur l'absence de certains besoins tels que l'accès à l'eau potable, l'électricité et le gaz et même on assiste à des vieux projets qui ne sont pas achevés. Dans ce contexte, il y a la persistance des blocages dans ces communes qui sont encore vulnérables sur le plan financier et qui nécessitent une aide particulière dans

ce qui est appelé le plan national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui a été institué en 2015. Toutefois avec la refonte des textes juridiques des APC et APW, il est attendu de nouveaux codes qui vont permettre de mieux cerner les failles des anciennes pratiques de gestion et les dysfonctionnements qui ont mis en péril des régions du pays, devenues à la longue des bourgades déclassées et sans intérêts. De ce fait, c'est un grand défi qui attend les futurs élus de ces communes et qui restent pour la plupart dépendantes de l'aide de l'État. Le président de la République qui a insisté dernièrement sur "le changement radical de la gestion des communes" et d'y consacrer davantage de décentralisation sont les axes principaux qui seront déployés afin de sauver d'abord ces assemblées "pauvres" de leur faillite et d'y mettre terme à leur exclusion ou isolement.

F. A.

ACCIDENT À LA RAFFINERIE SONATRACH DE SKIKDA

Le bilan s'alourdit

L'accident qui s'est produit, avant-hier mardi, dans la raffinerie de Skikda n'a pas été sans conséquences. Un travailleur est décédé hier mercredi des suites de ses blessures. "Nous avons le regret d'annoncer le décès d'un travailleur des suite de ses blessures suite à l'accident qui s'est produit mardi à la raffinerie de Skikda", annonce le Groupe Sonatrach sur sa page Facebook, soulignant que le "travailleur comptait parmi les 9 blessés qui participaient à une opération de maintenance programmée au niveau de l'unité de reforming I". Peu de temps avant l'annonce du décès d'un des travailleurs de la station, Sonatrach avait indiqué dans un communiqué, qu'une "délégation, composée du ministre de l'Énergie et des Mines, du Président-directeur général de Sonatrach et du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures ainsi que des autorités locales, s'était déplacée au niveau du lieu de l'accident afin d'examiner la situation de près et s'enquérir de l'état de santé des 9 travailleurs blessés". Parmi les victimes, "six sont indemnes et ont pu regagner leur domicile sains et saufs. Trois d'entre eux font l'objet de soins médicaux au niveau des structures hospitalières dont un blessé atteint de brûlures sérieuses et qui a été évacué vers un hôpital universitaire à Alger", précise le communiqué. A l'issue de cette visite, des instructions ont été données pour diligenter une enquête technique afin d'identifier les causes de l'accident. "Cet accident a été causé par la survenue d'une flamme incandescente au niveau d'une bride d'échangeur durant une opération de maintenance routinière programmée et ce, alors que l'unité reforming I était à l'arrêt et inerte. Ce feu a été immédiatement maîtrisé par les agents d'intervention", rappelle le Groupe Sonatrach. Cet "accident n'a eu aucun impact sur les autres unités", note le communiqué, indiquant que "les opérations se déroulent de façon normale et n'a également aucune incidence sur le programme d'approvisionnement du marché national en produits pétroliers qui reste garanti".

R. N.

LA COALITION NATIONALE DES SYNDICATS DE LA SANTÉ (CNSS) EST NÉE

1^{re} action de protestation le 7 décembre

La fin de l'année s'annonce chaude malgré le froid hivernal. Elle porte en effet le parfum de la contestation. Elle sera agitée sur tous les plans : politique, social, économique, aucun créneau ne sera épargné.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, les syndicats du secteur de la santé annoncent la couleur, en revenant encore une fois à la charge. Cette fois-ci, en union sacrée, puisque les huit syndicats du secteur ont décidé de mener la guerre ensemble, en annonçant la naissance d'une "Intersyndicale dénommée : Coalition nationale des syndicats de la santé (CNSS), dont le dossier sera déposé prochainement, au niveau des services concernés", ont affirmé les représentants du nouveau-né. Lassés d'attendre la prise en charge de leurs revendications restées lettre morte, un nouveau bras de fer contre la tutelle se dessine à l'horizon et risque de replonger le secteur dans une zone de turbulences. Les représentants de la Coalition syndicale ont été unanimes sur l'urgence "d'asseoir les jalons d'un dialogue sérieux et concret en raison de la crise profonde et de la situation particulière que traverse le secteur de la santé". Les problèmes socioprofessionnels viennent en première position,



de par ce que vivent les professionnels du secteur de la santé comme situations critiques en la matière, surtout en cette période de crise sanitaire. "L'armée blanche, tous corps confondus, est déçue par la non concrétisation sur le terrain des différentes directives du président de la République concernant l'amélioration des conditions de travail ainsi que la situation socio-économique de ces corps", ont-ils expliqué. Des mesures qui avaient redonné espoir au personnel de la santé au moment de leur annonce, mais qui n'ont malheureusement pas été mises en place à ce jour. Les syndicalistes de la CNSS demandent l'application des

mesures annoncées par le président de la République en "faveur des travailleurs avec revalorisation substantielle du point indiciaire et l'accélération de la révision des statuts particuliers des différents corps de la santé des régimes indemnitaires y afférent", martèlent-ils. Et d'ajouter : "Nous avons décidé de la tenue d'une journée nationale de protestation le 7 décembre prochain à travers le territoire national comme première étape". Les huit syndicats, formant la Coalition nationale, ont souligné avoir décidé de boycotter également les Assises nationales sur la santé.

I. A.

4^e VAGUE DE COVID-19

"La situation est critique", selon le professeur Senhadji

PAR RANIA NAILI

La situation sanitaire en Algérie commence à se détériorer. Les cas de contamination repartent à la hausse, après une accalmie très courte. Il s'agit sans nul doute d'une nouvelle vague, s'accordent à dire les spécialistes, qui redoutent aussi l'apparition de nouveaux variants. Cette nouvelle flambée a coïncidé avec l'apparition du variant Omicron, qui a déjà chamboulé les plans de bien des pays. En Algérie, aucun cas de contamination au Omicron n'a été encore détecté pour le moment. C'est en tout cas ce qu'a annoncé hier le professeur Senhadji. Selon le professeur Kamel Senhadji, président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, il n'y a plus aucun doute à avoir, la flambée a déjà débuté. "La quatrième vague est officiellement entrée en Algérie", a-t-il déclaré hier au média Echourouk News. Le même intervenant a affirmé que "la situation sanitaire est désormais critique à cause à cause de la multiplication des cas de contamination". Pour rappel, selon les chiffres officiels, l'Algérie se rapproche de la barre des 200 cas quotidiens, mais il n'est un secret pour personne qu'il ne s'agit pas de chiffres exacts, mais simplement d'un indicateur de l'avancée de la

maladie. Le professeur souligne enfin que "le nombre de contaminations enregistrées quotidiennement pourraient dépasser les 600 cas". Toutefois, et selon le même intervenant "aucun cas du variant Omicron n'a été enregistré en Algérie". Il est cependant très "probable que ce variant apparaisse dans les prochains jours dans le pays", a soutenu pour sa part le docteur Derrar directeur de l'Institut Pasteur Algérie.

L'Algérie ira-t-elle vers l'obligation vaccinale ?

Les contaminations au coronavirus repartent à la hausse dans le monde, dont l'Europe, où les premiers cas du nouveau variant Omicron, jugé "préoccupant" par l'OMS, se multiplient. Face à cette situation, l'Algérie va-t-elle vers de nouvelles restrictions sanitaires ? Alors que les pays voisins se précipitent à refermer leurs frontières, l'Algérie joue la carte de "la vaccination", mais aussi du pass sanitaire. Avec seulement 11 millions de vaccinés (25 % de la population), le pays pourrait se diriger vers l'obligation vaccinale ; une "possibilité" évoquée mardi par le gouvernement dans un communiqué annonçant la reconduction de la levée du confinement. "Les pouvoirs publics pourraient être amenés à édicter

des mesures sanitaires adaptées à l'évolution de la situation épidémiologique, notamment en matière d'obligation vaccinale et d'extension du passe-sanitaire à certaines activités", lit-on dans le communiqué du gouvernement.

Tebboune va-t-il revenir sur sa décision ?

Il convient de rappeler que le Président Abdelmadjid Tebboune avait, en octobre dernier, exclu le recours de l'Algérie à l'obligation vaccinale. Il avait même estimé que cette mesure ne servait à rien. "L'obligation vaccinale ne sert à rien (...) La vaccination demeure un acte technique et médical", avait-il déclaré lors d'une rencontre avec des représentants de médias nationaux. Face aux risques du variant Omicron et de la quatrième vague, le Président Tebboune va-t-il se raviser ? La vaccination sera-t-elle obligatoire pour tous les adultes ? Selon nos sources, le gouvernement envisagerait de rendre le vaccin obligatoire pour certains secteurs, dont celui de la santé. En attendant les nouvelles mesures, les hôpitaux des grandes villes commencent, petit à petit, à se remplir de nouveau avec des patients Covid et la courbe d'une quatrième vague commencent à se dessiner "en interne".

R. N.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE

Le FMI affiche sa satisfaction

Ce n'est pas tous les ans que le Fonds monétaire international (FMI) délivre de bons points à l'Algérie pour ses politiques économique et sociale.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

À l'issue des consultations de 2021 dans le cadre de l'article IV, l'institution de Bretton Woods exprime dans un communiqué publié mardi 30 novembre un satisfécit franc des mesures prises ou envisagées par les autorités algériennes. Dans son constat, le FMI note que l'économie algérienne n'a pas été épargnée par la pandémie du Covid-19 et la baisse des prix de pétrole en 2020, mais « la riposte rapide des autorités a permis d'atténuer les répercussions sanitaires et sociales de la crise ».

« L'Algérie se remet peu à peu de cette double épreuve. Après une contraction de 4,9 % en 2020, le PIB réel a enregistré une croissance de 2,3 % au premier trimestre 2021 grâce à la hausse des prix des hydrocarbures et la levée des mesures de confinement », relève le FMI. Le solde de la balance des paiements s'est également amélioré en 2021.

Néanmoins, il est noté que la pandémie a exacerbé les facteurs de vulnérabilité économique préexistants en Algérie, qui résultent d'une succession de chocs survenus depuis 2014. La balance des paiements a enregistré des déficits pendant plusieurs années, ce qui a augmenté la dette publique, diminué les réserves de change et réduit la marge de manœuvre de l'action publique. L'augmentation des prix internationaux des denrées alimentaires et la sécheresse ont aussi induit la hausse de l'inflation qui érode le pouvoir d'achat des ménages.

Pour les perspectives, les administrateurs du FMI demeurent prudents. L'économie algérienne devrait se rétablir en 2021 et 2022, « mais les perspectives demeurent incertaines et difficiles ».

La croissance réelle devrait atteindre 3,2 % en 2021, le déficit de la balance des paiements devrait connaître une forte réduction grâce au redressement des exportations, mais « des risques pèsent sur ces perspectives ». Ces risques tiennent à l'évolution des cours du pétrole, à



la pandémie et au contexte social et géopolitique.

« Les annonces récentes vont dans la bonne direction »

D'où la nécessité « d'un rééquilibrage progressif et soutenu des finances publiques, reposant sur une combinaison de mesures visant à accroître les recettes du budget et à réduire les dépenses ».

Les administrateurs jugent utile « d'adapter le rythme et la composition de l'ajustement budgétaire à l'évolution de la pandémie et aux conditions économiques domestiques, afin de protéger les tranches les plus vulnérables de la population ».

Côté satisfécits, « les actions rapides et ambitieuses prises par les autorités pour en contenir les coûts humains et économiques (de la pandémie) » sont saluées d'emblée. Le conseil d'administration du FMI salue également « les efforts consentis récemment par les autorités pour moderniser la gestion budgétaire et améliorer l'efficacité du secteur public » et encourage les autorités « à diversifier les sources de financement du budget et à éviter le financement par la Banque centrale dans l'avenir », une politique monétaire « bien calibrée, associée à une plus grande flexibilité du taux de change », pouvant

contribuer à la stabilisation de l'économie. Ils encouragent les autorités à renforcer la supervision bancaire, à mettre en œuvre un cadre réglementaire pour la gestion des crises bancaires et à renforcer la gouvernance des banques publiques. Les administrateurs saluent également les réformes prévues pour renforcer l'indépendance de la Banque d'Algérie.

Autres bons points délivrés par le FMI aux autorités algériennes : leur stratégie pour relancer la croissance et réduire la dépendance de l'économie aux hydrocarbures, ainsi que l'orientation du Plan d'action du gouvernement qui prévoit des « réformes prioritaires pour faciliter la transition du pays vers un modèle de croissance plus inclusif et plus durable ». « Les annonces récentes vont dans la bonne direction en ce qui concerne le renforcement de la transparence et du cadre institutionnel de lutte contre la corruption, l'amélioration de la résilience face aux changements climatiques, ou les initiatives en faveur des technologies numériques, des investissements directs étrangers et de la concurrence pour encourager l'investissement privé et la création d'emplois », notent par ailleurs les administrateurs du FMI.

R. R.

PÉTROLE

Le Brent atteint 72,82 dollars

PAR RIAD EL HADI

Les prix du pétrole, très volatils depuis la découverte du nouveau variant du coronavirus, repartaient vers le haut hier, 1^{er} décembre, dans un marché fébrile alors que les pays exportateurs de pétrole (Opep) discutent de la situation de marchés. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, avançait vers midi de 5,19 % à 72,82 dollars.

À New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le mois de janvier gagnait 4,88 % à 69,41 dollars. « Ces deux contrats, qui ont perdu plus de 5 % mardi, se reprennent alors que les princi-

paux producteurs vont essayer de contrer la menace portée à la demande de carburant par le variant Omicron », expliquent les analystes. Les 13 membres de l'Opep se réunissent par visioconférence cet après-midi à Vienne, au siège de l'organisation, avec pour objectif de statuer sur leur niveau de production de pétrole en début d'année prochaine. Mais rien ne sera entériné avant l'accord de leurs dix alliés, emmenés par la Russie, qui les rejoignent le lendemain lors du sommet Opep.

De nombreux analystes tablent sur une pause des augmentations de production en début d'année prochaine, une stratégie qui permettrait de juguler tant bien que mal une chute des cours peu favorable aux

caisses des producteurs, de plus de 10 % depuis jeudi soir et ce malgré le rebond actuel. Une telle décision serait conforme à l'approche mesurée adoptée depuis la réouverture graduelle des vannes par l'Opep à partir de mai 2021. Le marché surveille également de près les négociations sur le nucléaire iranien qui ont repris lundi. Le producteur historique de l'Opep est écarté du marché depuis la dénonciation en 2018 par Donald Trump de l'accord de 2015 sur le nucléaire, censé empêcher Téhéran de se doter de l'arme atomique. Une éventuelle levée des sanctions amènerait l'offre de l'organisation à augmenter dans un contexte devenu plus incertain pour la demande.

R. E.

NAVIRE TARIK-IBN-ZIYAD

Les raisons de son arrêt depuis mai

Les navires algériens se retrouvent dans des situations peu enviables, à côté des derniers événements aux ports européens concernant plusieurs navires de la Cnan-Med, il se trouve que le Tariq-Ibn-Ziyad est immobilisé depuis des mois au port d'Alger. Lors d'une visite inopinée menée avant-hier au port d'Alger, le Premier responsable du secteur des Transports, le ministre Aïssa Bekkai, a inspecté la situation du navire Tarik-Ibn-Ziyad appartenant à l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV). Selon un communiqué du ministère des Transports, publié sur sa page Facebook, Bekkai a inspecté « les différentes installations et équipements à bord du navire, qui a été suspendu depuis le mois de mai de l'année en cours ».

À ce propos, le communiqué précise que le navire se retrouve à l'arrêt en « raison de certaines déficiences techniques et de l'expiration des certificats internationaux liés à la sécurité nécessaire pour la reprise de son activité ».

Après avoir écouté les explications de l'équipage, concernant notamment les problèmes dont souffre le ferry, le ministre a « instruit à l'effet d'accélérer les travaux de maintenance, renouveler les certificats nécessaires, afin de permettre son usage commercial dans les plus brefs délais ». Il convient de noter que le navire Tariq-Ibn-Ziyad appartenant à l'Entreprise nationale de transport maritime (ENTMV) a été mis en service en 1995 sur les lignes entre l'Algérie, la France et l'Espagne.

Ce ferry, qui mesure 153,26 mètres de longueur sur 25,2 mètres de largeur, est doté d'une capacité de 1.276 passagers avec un garage pouvant contenir jusqu'à 500 véhicules.

DEVISES

Le dinar toujours aussi bas

Le cours de la monnaie européenne a enregistré, dans les cotations d'hier mercredi 1^{er} décembre, une hausse par rapport au taux de change d'avant-hier. Sur le marché parallèle, la situation est restée la même pour ce début de mois. Dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie, 1 euro s'échange contre 157,04 dinars à l'achat et 157,07 dinars à la vente. Avant-hier, l'unité de cette monnaie s'échangeait contre 156,48 dinars à l'achat et 156,54 dinars à la vente. Le dollar américain s'échangeait ce mercredi à la Banque d'Algérie contre 138,62 dinars à l'achat et 138,63 dinars à la vente. Avant-hier, la monnaie étasunienne était à 138,87 dinars à l'achat et 138,88 dinars à la vente dans le même circuit de change. Le taux de change de la livre sterling à la Banque centrale d'Algérie affiche quant à lui 184,63 dinars à l'achat et 184,70 dinars à la vente. Dans les cotations d'avant-hier, cette même monnaie était à 185,09 dinars à l'achat et 185,13 dinars à la vente. Pour ce qui est du dollar canadien, il s'échange dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie contre 108,30 dinars à l'achat et 108,35 dinars à la vente. L'on note également une baisse par rapport à avant-hier ; 109,05 dinars à l'achat et 109,10 dinars à la vente.

Au niveau du marché parallèle de change, l'euro a également enregistré une baisse pour finir aux environs de 214 dinars à l'achat et à 216 dinars à la vente. Durant le cours de cette semaine, l'unité de la monnaie européenne était à 218 dinars à l'achat et 216 dinars à la vente. Le dollar américain enregistre, quant à lui, une nouvelle hausse. Il est cédé hier à 191 dinars à l'achat et 194 dinars à la vente. La livre sterling s'échange hier mercredi contre 248 dinars à l'achat et 251 dinars à la vente.

Le dollar canadien sur le marché noir des devises est cédé contre 143 dinars à l'achat et 146 dinars à la vente.

R. N.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية عين الدفلى
مديرية التجهيزات العمومية

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu le décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public notamment l'article 149 -152 .
- Vu le marché approuvé par la commission des marchés publics de la wilaya sous le n° 83/2021 du 01/07/2021 et visée par le C.F sous le n° 1702/2021 du 30/09/2021 pour objet de la réalisation en remplacement d'un CEM MOKHTARI MOHAMED TYPE 7/200 LITS A TACHETA, Lot N°02 : BLOC LOGEMENT DE FONCTION en (R+02) avec ses VRD, Lot N°03 : BLOC internet 200 internes en (R+2) avec ses VRD, conclu entre Monsieur le wali de la wilaya de ain defla, représenté par monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya de ain defla de service contractant et l'entreprise ETB ZOUAOUI ABDELKADER représenté par monsieur ZOUAOUI ABDELKADER en sa qualité de « partenaire cocontractant » - demeurent à la : HAY CHOUAL BATIMENT S RDC N° 31 AIN DEFLA d'un montant en (TTC) de CENT HUIT MILLION CENT QUATRE-VINGT QUATORZE MILLE SEPT CENT VINGT DINARS ALGERIENS ET QUARANTE CENTIMES soit : (108 194 720.40 DA) et un délai d'exécution des travaux est de Quatorze (14) mois.
- Vu notre envoi sous le n° 1465/2021 du 18/10/2021 et le 2^{ème} l'envoi sous le n° 1521/2021 du 25/10/2021 pour signer l'ordre de service N°01 (notification de démarrage des travaux).
- Considérant ces défaillances, l'entreprise ETB ZOUAOUI ABDELKADER représenté par monsieur ZOUAOUI ABDELKADER, demeurent au : HAY CHOUAL BATIMENT S RDC N° 31 AIN DEFLA, ayant le marché cité au dessus, est mis en demeure pour se présenter au prés de nos service pour signer l'ordre de service relatif à la notification de démarrage des travaux dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution de cette mise en demeure dans les journaux nationaux.
- En cas de la non respect de contenu de cette mise en demeure dans le délai cité, des mesures seront prises à l'encontre de votre ETB, prévues dans le marché, notamment l'article 08 portant la résiliation du marché.

Midi Libre n° 4395 - Jeudi 2 décembre 2021 - Anep 2116 021 262

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia

NIF : 096206019213142

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°33/2021

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : **Entretien des espaces vert à travers la ville (lot 1 et lot2)**
- Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Bejaia sis Rue Si El Houes Bejaia contre paiement de 1.000,00 DA représentant les frais d'impression.

OFFRE TECHNIQUE :

Déclaration à souscrire.
Déclaration de Probité (Voir la déclaration jointe en annexe)
Instruction au soumissionnaire
Registre de commerce
Statut de l'entreprise légalisé
Certificat de Qualification et de classification professionnelle dans le domaine des espaces vert en cours de validité.
Attestation fiscale
Carte d'immatriculation fiscale (NIF)
Casier judiciaire acte n° 03 (moins de trois mois)
Extrait de rôle apuré
Mise à jour CNAS apurée ou échéancier légalisé
Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier légalisé
Mise à jour CACOBATPH apurée ou échéancier légalisé
Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de personnalité morales (SARL, SNC, EURL,.....etc.)
Référence professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et les procès-verbaux de réceptions provisoires des 03 dernières années, signées par le maître de l'ouvrage
Liste des moyens matériels mobilisables (engagement) signé et cacheté, accompagné des cartes grises au nom de l'entreprise légalisées.
Liste des moyens humains (engagement) signé et cacheté
Planning et délai global de réalisation
Référence bancaire de l'entreprise
Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne seront attributaire que pour un seul
B - OFFRE FINANCIERE :
Soumission
Le cahier des prescriptions spéciales
Le bordereau des prix unitaires
Le devis quantitatif et estimatif

- Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, Rue Si El Houes sous double enveloppe cachetée et fermée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant mention obligatoire suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°33/2021

Entretien des espaces vert à travers la ville (lot1-lot 2)
SOUSSION A NE PAS OUVRIR

- La date limite de réception des offres est fixée à Dix jour (10) à 12H00 à compter de la date de première du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
- L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de l'A.P.C. Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 4395 - Jeudi 2 décembre 2021 - Anep 2116 021 151

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Office National des Œuvres Universitaires
Direction des Œuvres Universitaires Alger Ouest

Adresse : 11 chemin Doudou Mokhtar, Résidence Universitaire Djilali Lyabès
ex ITFC Ben Aknoun- Alger
NIF : 408020002016285

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/DOU-AO/2021

La Direction des Œuvres Universitaires d'Alger Ouest lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la conclusion de marchés à commandes en vue de l'approvisionnement de onze (11) résidences universitaires et cinq (05) restaurants annexés en **Poulet Frais Vidé** durant l'année 2022.

Conditions d'éligibilité :

Désignation	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ
Poulet frais Vidé	- Capacités techniques : titulaire d'au moins trois (03) camions frigorifiques d'une charge utile minimale de 3.4 T et d'un âge inférieur ou égale à 05 ans au 31.12.2021 pour chaque camion. - Capacité de conservation (chambre froide) au moins une chambre froide d'un volume de 300 m³. - Capacités financières : avoir réalisé au moins un chiffre d'affaire moyenne de 90.000.000,00 DA durant les trois années (2017, 2018 et 2019) ou les années (2018, 2019 et 2020) - Capacités professionnelles : Engraissement de volaille et accouage industriel, ou commerce de gros de volailles (justifié par extrait de registre de commerce). - D'au moins une attestation de bonne exécution de marché similaire à l'objet de la soumission contracté au cours des cinq (5) dernières années portant un montant réalisé égal ou supérieur à 70.000.000,00 DA délivrée par un établissement public, - D'au moins 06 travailleurs déclarés et affiliés au service de la CNAS.

Retrait du cahier des charges : se fera auprès du service des marchés publics de la DOU Alger Ouest, sise 11 chemin Doudou Mokhtar, Résidence Universitaire Djilali Lyabès (ex ITFC) Ben Aknoun- Alger, contre remise d'un récépissé de versement au compte CCP de l'Agent Comptable de la DOU Alger Ouest, sous le N°322353 clé 12, d'une somme de cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA) non remboursable.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, conformément à l'article 09 du cahier des charges.

- **La durée de préparation des offres** : 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse nationale.
- **La date de dépôt des offres** : le 10^{ème} jour de 9h00 à 12h00 à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou des jours de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.
- **L'ouverture des plis** sera tenue en séance publique au siège de la DOU Alger ouest à 13h le jour de dépôt des offres.
- Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis.
- **Le délai de validité des offres** est égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée à l'article 11 du cahier des charges, augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de la date de leur dépôt, le service contractant se réserve le droit, en cas de besoin, de proposer aux soumissionnaires, de proroger ce délai.

Midi Libre n° 4395 - Jeudi 2 décembre 2021 - Anep 2116 021 240



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

CULTURE

MAÎTRE INCONTOURNABLE
DE LA MUSIQUE CHAÂBIE

Il y a cinq ans s'éteignait Amar Ezzahi

De grands noms de la musique chaâbie, à l'image de Mehdi Tamache, Abderrahmane El Kobi, Abdelkader Chaou, ou encore Kamel Fardjallah considèrent Amar Ezzahi comme un artiste ayant sublimé les bases de ce genre, tout en restant modeste et populaire.

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN
(CCA) À PARIS

"Mohamed Dib et l'Art : le regard pour ombre", une exposition à Paris

Une exposition célébrant le centenaire de la naissance du grand romancier, Mohamed Dib (1920-2003), un des pères de la littérature algérienne d'expression française est prévue du 3 décembre 2021 au 29 janvier 2022 au Centre culturel algérien (CCA) à Paris, annoncent les organisateurs sur la page Facebook du CCA.



ALBUM DE CHANSONS

"Korandjé", dédié à la préservation du parler de Tabelbala



MAÎTRE INCONTOURNABLE DE LA MUSIQUE CHAÂBIE

Il y a cinq ans s'éteignait Amar Ezzahi

De grands noms de la musique chaâbie, à l'image de Mehdi Tamache, Abderrahmane El Kobi, Abdelkader Chaou, ou encore Kamel Fardjallah considèrent Amar Ezzahi comme un artiste ayant sublimé les bases de ce genre, tout en restant modeste et populaire.

PAR ROSA CHAOU

Il y a cinq ans s'éteignait la voix de Amar Ezzahi, un monument de la musique algérienne qui aura hissé le chaâbi à des sommets musicaux et spirituels en incarnant, pendant cinquante ans, l'esprit et la lettre d'un art populaire auquel il voua, loin des projecteurs, toute son existence. Disparu le 30 novembre 2016, "Cheikh Leblad", comme le surnommait ses innombrables fans, aura légué une œuvre musicale impressionnante de richesse et composée essentiellement d'enregistrements de fêtes familiales qu'il avait choisi d'animer exclusivement depuis sa dernière apparition sur scène, en 1987. De la chansonnette avec laquelle il débute sa carrière dans les années 60 en interprétant les textes du compositeur Mahboub Bati, jusqu'aux pièces du Melhoun (poésie populaire) dont il exhume les trésors, en passant par l'andalou, Ezzahi aura imposé un style fait d'improvisations, de virtuosité musicale et d'interprétation qui lui vaudra le surnom de "Soltane lehwa" (Roi des airs musicaux). Cette aisance avec les changements de rythme et de mode, mais aussi dans l'interprétation, lui a été inspirée par ceux qu'il considérait lui-même comme des mentors, avec qui il a beaucoup collaboré et appris. Boudjemâa El Ankis, Mahboub Bati et Mohamed El Badji. "Soltane lehwa" aura surtout contribué à ouvrir le chaâbi sur d'autres genres, musique classique, bande originale de film et même variété française font leur apparition dans ses morceaux avec une sonorité locale. Dans un des rares entretiens



accordé au regretté Hamid Kechad de la Radio algérienne à la fin des années 80, Amar Ezzahi a fait part de son goût prononcé pour la musique andalouse et la musique classique universelle, des genre qu'il a réussi à intégrer harmonieusement à sa propre vision du chaâbi appuyé par des textes, parfois rares, de grands poètes du Maghreb. De grands noms de la musique chaâbie, à l'image de Mehdi Tamache, Abderrahmane El Kobi, Abdelkader Chaou, ou encore Kamel Fardjallah considèrent Amar Ezzahi comme un artiste qui a sublimé les bases de ce genre, tout en restant modeste et populaire. Chanteur et ancien élève d'El Hadj Mhamed El Anka, Kamel Fardjallah, également enseignant de musique, a évoqué un artiste qui a "sacrifié sa vie pour son art, tel une bougie, qui s'est consumée pour éclairer son public". Il lui reconnaît également le mérite d'avoir "développé et sublimé les bases du chaâbi" et d'avoir réhabilité un grand nombre de vieux qcid oubliés. H'ssicen Saâdi, qui avait longtemps travaillé avec Amar Ezzahi en duo, estime que l'artiste avait apporté "plus de vitalité à la chanson chaâbie, tout en restant disponible et modeste, incarnant jusqu'à son dernier souffle l'image de l'artiste digne". Considéré comme un des maîtres de la chanson populaire algéroise, Amar Ezzahi, Amar Aït Zaï de son vrai nom, a débuté sa carrière à la fin des années 60 en s'inspirant du style d'un autre grand interprète, Boudjemâa El Ankis (1927-2015). Réputé pour sa discrétion, l'artiste a animé pendant près de cinquante ans des fêtes famil-

iales. Sa dernière apparition sur scène remonte à 1987 à Alger lors d'un concert à la salle Ibn-Khaldoun. Si sa discographie officielle se limite à une cassette et quelques vinyls, ses 50 ans de carrière sont disponibles en quelques clics : l'œuvre de la légende du chaâbi est compilée par une nouvelle génération de fans qui s'en sont emparés pour la diffuser sur Internet.

Il éveille encore les nouveaux talents

Malgré une discographie officielle très réduite et un retrait volontaire de la scène en 1987, Amar Ezzahi a révélé de nombreux jeunes talents aiguillés sur la voie de la musique par leur admiration pour ce monument de la chanson chaâbie disparu en 2016. L'interprète de la chanson chaâbie, Kamel Aziz, confie avoir "imité aveuglement" son mentor pendant de longues années grâce aux différents enregistrements disponibles. Son admiration pour Amar Ezzahi l'a d'abord conduit sur la voie du chaâbi et du qcid, qu'il collectait également chez lui, jusqu'à avoir le "déclat" qui l'a mené à voir ce qui se fait ailleurs et dans d'autres styles pour l'introduire harmonieusement dans l'univers du chaâbi tout en gardant l'empreinte du maître. Présenté comme l'héritier de Amar Ezzahi, même s'il considère ce titre comme une "trop lourde responsabilité", Kamel Aziz, a confié qu'il a appris auprès de ce monument à être un maître de la chanson sur scène et dans les fêtes tout en restant l'éternel élève quand il travaille sa musique.

R. C.

DU 11 AU 15 DÉCEMBRE À SAÏDA 4^e Festival de la littérature et du cinéma féminin

Le quatrième Festival national de la littérature et du cinéma féminin de Saïda, prévu du 11 au 15 décembre, sera animé par une sélection littéraire dans les trois langues l'arabe, le tamazight et le français, ainsi que par la projection de plusieurs films algériens aux thématiques en lien avec la promotion de la femme, indiquent les organisateurs dans un communiqué. Sous le slogan "L'autre regard", la quatrième édition de ce festival, qui revient après le succès des précédentes éditions, accueillera dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation du coronavirus, des hommes et femmes de lettres de renom, à l'instar de Waciny Laredj, Maïssa Bey, Sabiha Benmansour, Aldjia Bouhar, Chabha Bengana, Hadjer Koudiri, Zineb Sekkal et Chaimaa Bendjoudi. D'un autre côté, plusieurs longs métrages aux contenus mettant en valeur la femme et son droit irréversible à disposer de sa vie, seront projetés, *Saliha* (2021) de Mohamed Sahraoui, *Juventus Timgad* (2016) de Fabrice Benbaouche, *143 rue du désert* (documentaire-2019) de Hassen Ferhani, *Elle nous regarde* (2020) de Lyna Zerrouki, *L'Etoile d'Alger* (2016) de Rachid Belhadj et *Papicha* (2019) de Mounia Meddour, entre autres, précisent encore les organisateurs. Dans les différentes salles d'exposition, poursuit le communiqué, des ciné-concerts inédits et des ateliers d'effet spéciaux seront également en libre accès, dans une édition qui offrira l'opportunité au grand public de se rapprocher des artistes et comédiens d'autres courts métrage présélectionnés pour le concours du Grand prix, présentés par leurs réalisateurs. A cet effet, un jury sera constitué de Tahar Boukella, président, Yasmine Chouikh et Rania Serouti, membres, pour la nomination du Grand Prix et de la meilleure interprétation féminine. Lors de l'ouverture de cet événement, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec la wilaya de Saïda, un hommage sera rendu à Yamina Chouikh et à *Mama Nedjwa*, de son vrai nom Ghania Benstiti, célèbre animatrice de télévision de l'émission des années 80, *Nadi El Atfal* (Club des enfants), conclut le communiqué.

EXPOSITION AU CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN (CCA) À PARIS “Mohamed Dib et l'Art : le regard pour ombre”

Une exposition célébrant le centenaire de la naissance du grand romancier, Mohamed Dib (1920-2003), un des pères de la littérature algérienne d'expression française est prévue du 3 décembre 2021 au 29 janvier 2022 au Centre culturel algérien (CCA) à Paris, annoncent les organisateurs sur la page facebook du Cca.

Intitulée, "Mohamed Dib et l'Art : le regard pour ombre", cette exposition, organisée par le CCA, en partenariat avec la Société internationale des amis de Mohammed Dib, rendra hommage à l'"artiste que fut égale-



ment Mohamed Dib qui avait toujours manifesté un intérêt pour les arts et s'était essayé durant sa jeunesse à la peinture", faisant apparaître les aspects picturaux" dans son œuvre, rappellent les organisateurs.

DU 1^{er} AU 7 DÉCEMBRE

Semaine du court métrage dans les salles de la Cinémathèque

La semaine du court métrage, prévue du 1^{er} au 7 décembre dans les salles du réseau de la Cinémathèque algérienne, accueillera six films traitant de différentes thématiques, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué. Coordinée par le Centre algérien pour le développement du cinéma (CADC), en collaboration avec le Centre algérien de la cinématographie (CAC), la semaine du court métrage présentera au public les courts métrages, *Boumla* de Mohamed Yazid Yettou, *Tchebtchaq marikane* d'Amel Blidi, *Winna* d'Arezki Larbi, *Le kid d'Alger* de Hakim Traïdia, *El waldin* de Maouchi Khellaf, et *Il reviendra* de Youcef Mehsas. Les courts métrages seront projetés dans les cinémathèques, d'Oran, Constantine, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Béchar, Souk-Ahras, Annaba et Alger qui accueillera en avant-première, les films *Boumla*, *Tchebtchaq marikane* et *Winna* en présence de leurs réalisateurs. Un cycle de deux projections par jour est prévu à des horaires différents qui varient, conclut le communiqué, selon la programmation de chaque salle.

"PORTAIL NUMÉRIQUE DU COURT-MÉTRAGE" D'ANNABA ET "CINEMANA DU FILM ARABE" D'OMAN

Convention entre les deux festivals

Les organisateurs du Festival international du "portail numérique du court-métrage" d'Annaba ont signé une convention de coopération avec leurs homologues du festival "Cinemana du film arabe" du sultanat d'Oman, a-t-on appris de Dalil Belkhouir, fondateur du Festival du portail de court-métrage d'Annaba. La convention a pour objectif de tisser des relations de coopéra-

tion et d'échange d'expériences dans le domaine cinématographique et de formation des jeunes pour l'épanouissement des talents par un accompagnement artistique et technique. Des ateliers de formation aux métiers du cinéma et l'utilisation des technologies nouvelles dans la production de courts-métrages seront ainsi organisés dans le cadre de cet accord sur

des plateformes numériques au profit des jeunes talents. M. Belkoudir a rappelé que "depuis son lancement en avril 2020, le festival du portail numérique du court-métrage d'Annaba a signé plusieurs conventions de coopération et d'échange dans le domaine du 7^e art avec plusieurs festivals internationaux dont le festival du film de Venise (Italie), d'Erbil (Irak),

du Festival du film pour enfants de Paris (France) et celui des films de sensibilisation de Tunisie". Pour rappel, le Festival du portail numérique du court-métrage d'Annaba continue d'organiser ses éditions virtuelles mensuelles. Le mois de novembre dernier a connu ainsi la tenue de la 19^e édition avec la participation de 43 courts-métrages de 18 pays, a-t-on indiqué.

naissance de Mohammed Dib, les organisateurs ont convié aux côtés du grand romancier, les peintres qu'il a connus et appréciés, ses proches dans l'art, et des artistes contemporains que son écriture "puissamment évocatrice" a inspirés. Mohammed Dib a toujours manifesté un intérêt pour les arts, sur lesquels il s'exprime dans plusieurs de ses livres. Ses photographies prises à Tlemcen en 1946, et révélées cinquante ans plus tard au public, ont été exposées en Europe, à Bamako et à New-York. L'exposition offrira au regard des visiteurs deux tableaux de l'auteur et plusieurs de ses photographies. "Le regard pour ombre" est une des poésies de l'auteur, tirée de son recueil *Le cœur insulaire* (2001).

ALBUM DE CHANSONS

"Korandjé", dédié à la préservation du parler de Tabelbala

"Korandjé" (le parler de Tabelbala), est l'intitulé d'un premier CD de six chansons, produit par le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) et dédié à la préservation de cette langue menacée de disparition, constituée principalement de Songhai, langue nilo-saharienne parlée dans plusieurs pays du Sahel, et enrichie de tamazight et d'arabe.



Conçus et interprétés par Mostefa Mekhloufi sur des textes de sa plume, les six titres de cet album qui contribue à la réhabilitation de l'amazighité et de sa promotion linguistique et artistique, invitent les mélomanes à une belle randonnée onirique aux contenus autochtones et aux formes modernes ouvertes sur le monde. Faisant renaître dans l'imaginaire du récepteur, le silence et la sagesse des grandes étendues, les pièces de ce nouveau venu dans la grande phonothèque anthropologique du patrimoine algérien, sont montées, en une trentaine de minutes, sur des cadences ternaires lentes, source de méditation rendue par une variété de percussions, et des sonorités denses du Oûd (luth) et du gumbri. Evoquant des thématiques en lien avec, l'appel profond de la patrie, l'espoir, la langue maternelle, la relation au père, la paix et la tolérance ainsi que la pluie, comme signe porteur de

bienfaits symbolisant la vie, les textes de Mostefa Mekhloufi, interpellent l'individu dans les profondeurs de son être, à travers des variations mélodiques au mode essentiellement pentatonique, habillées par des arrangements esthétiques. Relayé par les chœurs de Abdesslem Abdou et Ali Soudani, sur les cadences de Slimane Bourougâ et Boualem Ouseghir, Mostefa Mekhloufi, à la voix sereine et accrocheuse, a notamment rendu dans un ton apaisé, les pièces, *Aâba âemyar* (envie d'un retour), *Tamissi* (comment serait-ce possible), *Kwarandi* (variante linguistique locale de Tabelbala), *Aânebba* (papa), *Maghnissi* (Paix sur toi) et *Baghni* (Pluie). Le Korandjé est concentré dans les villages de Kwara (Zaouiâ), Ifrnyu (Cheraïa) et Yami (Mahkhlof), autour de l'oasis de Tabelbala dans la wilaya de Béni Abbès, au Sud-Ouest de l'Algérie. La sortie de cet album est la première phase d'un processus de

sauvegarde entrepris par le HCA qui répond à l'urgence absolue exprimée en février 2021 par les citoyens de la région de Tabelbala soucieux de la préservation et du devenir du Korandji qui figure sur la liste des langues menacées de disparition, comme le signale officiellement l'Unesco dans ses rapports. Soutenu par l'APS, la Radio algérienne, la Commission nationale algérienne pour la Science et l'Education, ainsi que par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), *Korandjé* est un album qui n'"est pas destiné à la vente", ayant pour seule vocation de mettre cette variante linguistique et ce parler unique en Algérie, à la disposition des relais institutionnels de recherche et d'éducation, qui contribueront à sa description puis sa préservation.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA MER ROUGE

Le film "Soula", de Salah Issaad, en compétition à Djeddah

Le long métrage de fiction *Soula*, du réalisateur algérien Salah Issaad, est programmé en compétition officielle de la deuxième édition du Festival international du film de la Mer Rouge, prévue du 6 au 15 décembre à Djeddah en Arabie saoudite, indiquent les organisateurs sur le site du festival. Premier long métrage du réalisateur, *Soula* concourt dans la catégorie des longs métrages aux côtés de 12 autres films issus de plusieurs pays comme la Tunisie, le Liban, l'Égypte, l'Iran, la France ou encore l'Indonésie. Coproduction algéro-française-qatarie-saoudienne, cette fiction de 92 minutes dresse le portrait d'une jeune mère célibataire, prise dans l'étau de sa famille qui l'a rejetée pour l'avoir déshonorée et de sa société, truffée de contradictions. Avec son bébé, elle subit une pression terrible de la part de ses proches et de son entourage, lit-



on sur la fiche de présentation de ce film qui sera présenté en pour la première fois à l'international. Dans la section "courts métrages", une douzaine de productions issues notamment d'Égypte, de Jordanie, du Liban ou encore de Géorgie, concourent dans cette catégorie également compétitive. Par ailleurs, le public aura également, à l'occasion de cette deuxième édition,

à découvrir une sélection des dernières œuvres du cinéma du monde à travers une séance intitulée "Sélection mondiale". Organisé depuis 2020 par une organisation culturelle saoudienne, le Festival international du film de la mer Rouge a pour objectif de promouvoir les œuvres de talents émergents du cinéma dans le monde arabe, en particulier.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER (FICA) La 11^e édition reportée à 2022



Le comité d'organisation du Festival international du cinéma d'Alger (Fica) a annoncé, dimanche dans un communiqué, le report d'une année de la 11^e édition (2021), après concertation avec le ministère de la Culture et des Arts, pour cause de Covid-19. "Nous vous donnons rendez-vous en 2022 pour une 11^e édition encore plus étoffée et plus conviviale (...), qui coïncidera avec la célébration du soixantième anniversaire de l'Indépendance nationale", peut-on lire dans le communiqué du comité organisateur, qui invoque comme raison de ce report, l'évolution de la pandémie. Travaillant à "l'esquisse de la personnalité de la prochaine édition", l'élan de tous les préparatifs auxquels le comité s'est astreint depuis des mois pour être au rendez-vous de ce grand événement annuel du 7e Art (visionnage des différents films proposés à la sélection ainsi que tout travail de prospection et les contacts des cinéastes ...) a dû être stoppé net devant l'imminence de la possibilité d'une quatrième vague de la pandémie, explique-t-on encore. "Trop d'incertitudes planent encore sur l'évolution de la pandémie et la reprise du trafic aérien" arguent les organisateurs, avant d'ajouter, "Nous ne pouvons donc envisager de prendre des risques sanitaires et organisationnels inconsidérés qui compromettrait l'édition 2021 du Festival international du cinéma d'Alger dédié au film engagé", traditionnellement organisé le mois de décembre de chaque année. En raison de l'organisation des élections présidentielles le 12 décembre 2019, le 10^e Fica a eu exceptionnellement lieu le mois de novembre de la même année et a connu la distinction du Grand Prix du Jury du film documentaire *143, rue du désert* du réalisateur algérien Hassen Ferhani et *The Tower wardi*, une fiction du Norvégien Mats Grorud.

TIPASA, PREMIÈRES NEIGES DE LA SAISON

Les hauteurs de Sidi-Semiane d'un blanc immaculé

Limitée au sud par Arib, la commune de Sidi-Semiane, à l'instar des localités montagneuses de l'Ouest et du Sud, notamment Menaceur et Beni-Mileuk, est particulièrement dépendante des activités agricoles traditionnelles...

Les premières neiges de la saison sont venues recouvrir de leur manteau blanc dimanche les hauteurs de Sidi-Semiane, à l'ouest de Tipasa, après quatre saisons d'absence, à la grande joie de la population de cette région à vocation agricole.

Les habitants de la ville montagneuse ilomètresm au sud-ouest de la ville côtière de Cherchell et à 900 mètres d'altitude, ont été agréablement surpris, à leur réveil, par les beaux paysages enneigés qu'ils n'ont plus vu depuis quatre ans, a déclaré à l'APS Sofiane B., un habitant de cette localité.

"La joie a gagné la population de cette région à vocation agricole avec l'arrivée de la poudreuse, augurant une belle saison agricole", a-t-il dit, tout en rappelant que les dernières chutes de neige remontent à l'hiver 2016/2017, alors que la diminution de la neige commençait à se faire sentir depuis 2012, année durant laquelle de fortes chutes de neige ont causé la fermeture des axes routiers.

De belles photos de la région emmi-



toufflée dans son manteau blanc ont été partagées sur les réseaux sociaux, augurant une "bonne saison agricole", a indiqué à l'APS le secrétaire général de la chambre d'agriculture, Chokri Benchabane.

Pour leur part, les agriculteurs de la wilaya se sont dits particulièrement "optimistes" quant à ces importantes chutes de neige, mais aussi par les appréciables précipitations enregistrées ces dernières semaines, rappelant que Tipasa, qui est une wilaya agricole par excellence, a beaucoup souffert ces dernières années d'un déficit sévère en pluie, ce qui a affecté l'activité agricole.

Limitée au sud par Arib (wilaya d'Ain Defla), la commune de Sidi Semiane, à l'instar des localités montagneuses de l'Ouest et du Sud, notamment Menaceur et Beni-Mileuk, est particu-

lièrement dépendante des activités agricoles traditionnelles, de l'élevage, l'aviculture et l'arboriculture fruitière, notamment les amandiers.

La wilaya de Tipasa enregistre depuis près d'un mois et quotidiennement des rigueurs du climat, qui se traduisent par d'importantes chutes de pluie, à l'origine d'une hausse du volume d'eau emmagasiné par le barrage de Boukerdane (commune de Sidi-Amar) en passant de 500.000 m³ à 6 millions de mètres cubes, selon la direction des ressources en eau.

Les responsables en charge du barrage Kef-Eddir de Damous, à l'extrême ouest de Tipasa, non encore opérationnel, ont, pour leur part, procédé à un lâcher d'eau afin d'éviter toute menace sur la population, en raison du volume d'eau stocké qui a dépassé les 90 millions m³.

CONSTANTINE, NUMÉRISATION D'ENTREPRISES

40 entreprises enregistrés durant les trois dernières années

Plus de 40 entreprises industrielles et économiques activant à travers le pays ont bénéficié, durant les trois dernières années, de la numérisation de leur système de gestion administrative, assurée par des startups implantées dans la wilaya de Constantine, a appris l'APS auprès du conseiller à la numérisation auprès des instances publiques, Seif-Eddine Salhi.

Plusieurs "startups de la wilaya de Constantine activent dans le domaine de la transition numérique et la modernisation des systèmes de communication ont procédé durant cette période à la réhabilitation des systèmes de gestion administrative et de conception de portails électroniques pour des entreprises et plateformes de transactions économiques avec leurs clients", a précisé à l'APS M. Salhi, spécialiste également en marketing électronique et développement des technologies de la communication.

La transition numérique institutionnelle constitue "un projet ambitieux inscrit dans le cadre du programme



du Gouvernement" que les "pouvoirs publics œuvrent à concrétiser dans tous les secteurs pour améliorer le climat des affaires et faciliter les procédures administratives en Algérie", a ajouté la même source.

Des startups constantinoises, a-t-il ajouté, dont "Média Smart" et "Tenders" sont parvenues grâce aux compétences de jeunes universitaires à numériser des organisations syndicales dont le Conseil national de l'ordre des architectes et des entreprises économiques et industrielles de plusieurs wilayas activant dans les secteurs du bâtiment et des travaux

publics, de la santé, des ressources hydriques et du tourisme.

Elles ont également fourni à de grands clubs de la Ligue professionnelle 1 de football des systèmes de commerce électronique pour la vente des tickets de matchs.

"Plusieurs critères sont nécessaires pour la transition numérique d'une entreprise", a souligné M. Salhi qui a indiqué que l'évolution des technologies permet aujourd'hui de développer des applications Android pour permettre une plus grande visibilité pour les entreprises.

EL-OUED

Salon national du commerce frontalier du 11 au 13 décembre

Plus de cent exposants sont attendus pour prendre part au premier salon national du commerce frontalier, prévu à El-Oued du 11 au 13 décembre prochain.

Il s'agit de patrons d'entreprises, publiques et privées, d'opérateurs économiques activant dans l'export de produits nationaux, notamment agricoles.

Initié sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en coordination avec l'Agence nationale de commerce extérieur (Algex) et le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), le salon verra aussi la présence d'une trentaine d'hommes d'affaires issus de 5 pays africains (Libye, Tunisie, Mauritanie, Niger et Mali) pour la signature de conventions commerciales pour l'exportation du produit national.

Des institutions publiques et administratives, dont des institutions bancaires, seront également représentées à cette manifestation économique pour mettre en avant les mécanismes préconisés par les pouvoirs publics en direction des investisseurs en vue de leur permettre d'exporter le produit national, à l'instar des facilitations des procédures administratives et des incitations bancaires.

SÉTIF

Saisie de 32 g de cocaïne et arrestation de 3 dealers

Les services de la sûreté de wilaya de Sétif ont mis fin aux agissements d'une bande criminelle composée de trois individus spécialisés dans le trafic de drogue dure au centre-ville de Sétif et saisi 32 grammes de cocaïne.

L'opération a été menée par les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire qui ont exploité des renseignements faisant état des agissements d'un groupe d'individus résidant dans la ville de Sétif qui s'adonnaient au trafic de drogue dure.

L'approfondissement des recherches et des investigations ont permis l'identification et l'arrestation des mis en cause et la saisie de cette quantité de cocaïne.

Après l'achèvement des procédures nécessaires, un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre des trois mis en cause pour possession de drogue dure et trafic illicite.

APS

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-HONGROISE

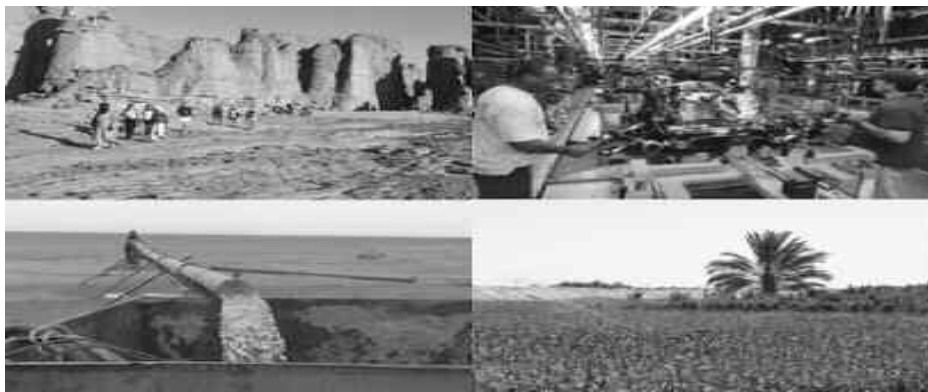
L'agriculture : un créneau important pour renforcer le partenariat

Le partenariat entre l'Algérie et la Hongrie est prometteur, notamment dans les secteurs hydraulique, agricole et touristique.

Ce sont trois domaines qui peuvent rapporter d'importants dividendes aux investisseurs et hommes d'affaires des deux pays. La Hongrie, membre de l'Union européenne et de l'espace Schengen, peut entretenir d'excellentes relations économiques, commerciales et environnementales avec l'Algérie.

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, et le ministre hongrois de l'Agriculture, Istvan Nagy, se sont accordés sur une série d'actions à entreprendre pour promouvoir le partenariat bilatéral dans le domaine de l'agriculture, a indiqué un communiqué de l'ambassade d'Algérie à Budapest.

Hasni a rencontré Nagy en marge de sa participation au Sommet de Budapest sur l'eau et le développement durable qui se tient du 29 novembre au 4 décembre, avec en parallèle une exposition de plus de cent opérateurs, précise la même source.



L'entretien entre les deux ministres s'est tenu en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Hongrie, Ali Mokrani, et au cours duquel, il a été procédé à "un échange sur les possibilités de coopération dans les domaines de l'irrigation".

A cet effet, les deux ministres ont convenu "d'une série d'actions à entreprendre à l'avenir, permettant de promouvoir le partenariat entre les entreprises des deux pays, l'échange d'expériences nationales de développement agricole, la transformation des produits agricoles, ainsi que dans le domaine de la recherche/développement", selon le communiqué.

Les échanges commerciaux entre

l'Algérie et la Hongrie demeurent faibles avec une balance commerciale bilatérale déficitaire pour l'Algérie. Durant les 9 premiers mois de 2017, l'Algérie a importé de Hongrie pour 93 millions dollars, contre 156 millions dollars pour toute l'année 2016.

Aussi, précisons que les échanges commerciaux entre les deux pays n'ont pas dépassé les 100 millions dollars en 2015, dont 25 millions dollars d'exportations algériennes vers la Hongrie.

Hasni a saisi cette opportunité pour informer son interlocuteur hongrois sur "le potentiel et les objectifs de la politique hydrique et agricole algérienne visant le

développement des capacités nationales en termes de diversification sectorielle créatrice de richesses pour les besoins nationaux et la promotion des exportations, ainsi que l'attractivité des investissements productifs". A ce titre, il a été décidé d'un suivi de cet entretien au niveau des experts et des opérateurs des deux pays. Par ailleurs, Hasni a rencontré des responsables de "grands groupes" hongrois activant dans les secteurs de l'eau à usage d'irrigation, en présence des chefs du groupe Cosider Canalisation et de Sogewit, indique le communiqué.

La délégation algérienne a assisté également à la cérémonie d'ouverture du Sommet et de l'exposition de Planet Budapest, animée par le président de la République de la Hongrie, Janos Ader, de son homologue polonais, ainsi que par les secrétaires généraux de l'Onu et de l'OCDE, qui sont intervenus par visioconférence. Hasni devrait rencontrer le ministre de l'Intérieur hongrois, qui a la charge du secteur de l'eau, avec lequel un mémorandum d'entente sera signé, et devrait s'entretenir également avec le Commissaire gouvernemental de Budapest Planet.

R. E.

5^e ÉDITION DU FORUM RAKMANA

Relever le défi de la transition numérique

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, a appelé l'ensemble des acteurs dans le domaine numérique à relever le défi de la transition numérique pour la réalisation "d'une infrastructure sécurisée et fiable". Intervenant lors de la 5^e édition du Forum Rakmana, le ministre a précisé que "relever le défi de la transition numérique pour la réalisation d'une infrastructure sécurisée et fiable nécessite la conjugaison des efforts et de la coordination", appelant les acteurs du domaine à "œuvrer en collaboration avec le gouvernement dans le cadre de la concertation et du dialogue, à la relance du secteur".

La cinquième édition du Forum Rakmana, organisée par le Groupement des acteurs

algériens du numérique (Gaan), constitue une opportunité pour "rencontrer les acteurs du secteur du numérique et dresser un constat sur l'état de l'infrastructure numérique et les perspectives de son développement", a estimé Bibi-Triki.

A cette occasion, le ministre a écouté les préoccupations et les propositions des acteurs en la matière concernant la signature et la certification électroniques, les centres de données, outre les difficultés et les obstacles qu'ils confrontent, notamment le volet juridique.

Dans ce contexte, Bibi-Triki a affirmé que son département s'emploie, en partenariat avec d'autres ministères, à "faciliter l'investissement dans le secteur et pallier les lacunes enregistrées".

Faisant état de 130.000 factures réglées mensuellement par voie électronique, le ministre a invité les citoyens titulaires d'une carte postale ou bancaire à adopter le paiement électronique encouragé par plusieurs entreprises qui permettent ce mode de paiement et la disponibilité d'internet. Cette solution est à même de contribuer au développement de l'infrastructure et endiguer la propagation de la pandémie Covid-19.

Le premier responsable du secteur a dévoilé l'entrée en service prochaine de la certification électronique, ajoutant qu'"elle servira grandement à l'appui des infrastructures numériques du pays".

Le "pouvoir de certification électronique permettra d'appuyer la transition numé-

rique dans le domaine économique et d'asseoir une économie numérique sécurisée", a-t-il mis en avant. Pour sa part, le président du Gaan, Tadjeddine Bachir, a souligné la nécessité de revoir les mécanismes mis en place en termes de numérisation, rappelant les obstacles dressés devant les acteurs du domaine, particulièrement les textes juridiques qui ne sont pas mis à jour, outre les lourdes taxes douanières sur le matériel informatique importé. M. Bachir a évoqué l'une des revendications les plus réclamées par les acteurs et les investisseurs dans le secteur numérique, à savoir la certification électronique qui facilitera les procédures administratives.

R. E.

RELANCE INDUSTRIELLE

Optimisation de l'environnement d'investissement et gouvernance des entreprises publiques

La conférence nationale sur la relance industrielle, qu'organisera le ministère de l'Industrie du 4 au 5 décembre 2021, s'attellera à donner un nouveau souffle à l'industrie dans le pays à travers l'optimisation de l'environnement de l'investissement et la gouvernance des entreprises publiques.

Cette conférence, qui sera tenue au Centre international des conférences (CIC-Alger) sous le thème "Ensemble pour relever le défi", vise à établir une vision stratégique du secteur industriel et à mobiliser les acteurs autour des objectifs de la relance économique.

Il s'agit également de l'examen des mécanismes de la relance avec les sociétés industrielles, les porteurs de projets y compris les startups, les instances activant dans le marché des marchandises indus-

trielles, les entreprises concernées par l'aide et l'encadrement dans le domaine industriel, les centres d'études ou de recherches orientées et les experts.

La conférence tend à exhorter les entreprises industrielles au dialogue avec leurs partenaires dans d'autres secteurs afin de tirer profit de tous les aspects de la coopération et mobiliser les compétences nationales locales et étrangères pour bénéficier de leurs expériences.

Elle portera sur quatre thèmes, dont le soutien aux entreprises, la promotion de la production nationale et les exportations, l'amélioration de l'environnement de l'investissement et la mise à disposition du foncier, la gouvernance des entreprises publiques économiques, le rôle de l'État en tant que contributeur, l'intégration, la diversification et la promotion de la com-

pétitivité. Au sujet du soutien aux entreprises et la promotion de la production nationale, le ministère a indiqué que le déficit dans la balance extérieure de l'industrie constitue la grande partie du déficit de la balance commerciale du pays, en ce que les données font état de la dépendance de l'économie nationale à la rente pétrolière. Les importations algériennes en 2019 étant de l'ordre de 42 milliards de dollars contre 35,8 milliards de dollars en exportations. Les défis industriels s'articulent autour de l'augmentation des exportations des produits du secteur à travers des mesures incitatives qui doivent être régies par des conventions négociées entre les parties désirant assumer les engagements réciproques entre les entreprises et l'État et leur évaluation selon diverses phases chronologiques, d'une part, et œuvrer à

assurer les moyens adéquats et suffisants pour limiter le flux continu des produits incompatibles à la spécification, ayant occasionné des préjudices à la production nationale et portant souvent atteinte à la santé et à la sécurité des consommateurs, d'autre part. La conférence évoquera également les répercussions négatives de "l'ouverture prématurée sans aucune préparation de l'économie nationale", décidée à l'issue des négociations sur les accords d'association avec l'Union européenne (UE), encore moins dans le cadre de l'Accord de la grande Zone arabe de libre-échange (Gzale), ce qui a entraîné l'affaiblissement des entreprises nationales publiques et privées face à des concurrents internationaux à forte expérience.

R. E.

NIGER

Le ministre de l'Intérieur écarté

Le départ du ministre de l'Intérieur intervient 48 heures après les violentes manifestations des jeunes de la ville de Téra qui ont tenté de bloquer le convoi de l'armée française en transit pour Gao au Mali. Officiellement, il y a eu 2 décès, et plusieurs blessés graves par balles.

Remaniement ministériel au Niger : plusieurs ministres changent de poste, notamment le ministre de l'Intérieur, Alkache Alhada, qui quitte ce ministère stratégique. Ce changement intervient quelques jours après les incidents à Téra, où un convoi de l'armée française a été pris à parti par la population. Ce remaniement technique consacre le départ du gouvernement de deux ministres, celui de la Justice, le docteur Boubacar Hassan, et celui de la Fonction publique, Mme Attaka Zaharatou. Tous deux sont du parti MPR Jamhuriya, de la mouvance présidentielle. Ils ont été remplacés par deux personnalités du même parti, une décision souveraine, dit-on, du



Président de leur parti. Il s'agit d'Ikta Abdoulaye Mohamed à la Justice et de Hadiza Douara Kafougou à la Fonction publique. Mais ce remaniement, c'est surtout le départ du ministre de l'Intérieur, Alkache Alhada, pour un autre poste, celui du Commerce. Il a été remplacé par Hamadou Adamou Souley, précédemment à l'Équipement. Ce départ intervient 48 heures seulement après les violentes manifestations des jeunes de la ville de Téra. Le 27 novembre

dernier, ils ont tenté de bloquer le convoi de l'armée française en transit pour Gao au Mali. Officiellement, il y a eu deux jeunes décédés, et plusieurs blessés graves par balles, évacués vers l'hôpital national de Niamey. Des sources bien informées, il y a eu une défaillance du système de maintien de l'ordre ce jour-là à Téra. Et le ministre de l'Intérieur a payé pour ces incidents de Téra, précisent les mêmes sources.

BARBADE

L'île célèbre sa transition vers un régime républicain

La reine Elizabeth II a officiellement perdu un joyau de sa couronne, avec la prestation de serment, lundi 29 novembre soir, de la première Présidente de l'histoire de la Barbade, la petite île des Caraïbes devenant ainsi une république. Déjà indépendante du Royaume-Uni depuis 1966, l'île connue pour ses plages paradisiaques, son rhum a célébré sa transition vers un régime républicain après quelque quatre siècles de sujétion au souverain britannique.

La nouvelle chef d'État, Sandra Mason, jusque-là gouverneure générale du pays et élue Présidente en octobre au suffrage universel indirect, a prêté serment, à minuit lundi soir, dans la capitale, Bridgetown, lors d'une cérémonie officielle marquée également par le remplacement de l'étendard de la reine par le drapeau présidentiel. Cette cérémonie n'était toutefois pas ouverte au public mais le couvre-feu dû à la pandémie a été suspendu pour

que les habitants puissent profiter des festivités, dont des projections et des feux d'artifice à travers l'île. La Barbade reste membre de l'organisation du Commonwealth, ainsi que l'a relevé le Premier ministre britannique, Boris Johnson, dans un communiqué lundi. Les questions de l'influence britannique et du racisme ont été déterminantes dans la décision de la Barbade de devenir une république, l'île étant encore marquée par l'héritage de plusieurs siècles d'esclavage.

FRANCE

Eric Zemmour officialise sa candidature à la présidentielle de 2022

L'essayiste d'extrême droite Éric Zemmour a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle 2022 dans une vidéo enregistrée et publiée sur sa chaîne Youtube, mardi 30 novembre 2021. Le polémiste d'extrême droite Eric Zemmour a officialisé, mardi 30 novembre, sa candidature à l'élection présidentielle d'avril 2022 pour "sauver" la France, dans une vidéo d'une dizaine de minutes diffusée sur les réseaux sociaux. Cette annonce, largement attendue, suit plusieurs mois de précampagne agités pour l'ancien éditorialiste du *Figaro* et de *CNews*. "Il n'est plus temps de réformer la France, mais de la sauver. C'est pourquoi j'ai décidé de me présenter à l'élection présidentielle", a-t-il lancé dans la vidéo au ton dramatique et aux

accents nostalgiques. "Nous sommes un grand peuple. Nous ne nous laisserons pas remplacer, nous ne nous laisserons pas coloniser", a affirmé l'ancien journaliste de 63 ans dans une mise en scène qui rappelle un célèbre cliché du général de Gaulle, sur fond d'images rétro encensant l'histoire de France, "un grand pays qui est en train de disparaître". Eric Zemmour a lu sa déclaration en faisant référence à la France des années 50, images d'archives à l'appui entrecoupées par des images de violences et d'émeutes urbaines. Sur le 2^e mouvement de la 7^e symphonie de Beethoven, le polémiste, en précampagne depuis plusieurs mois, a expliqué se présenter "pour que nos enfants et nos petits-enfants ne

connaissent pas la barbarie, pour que nos filles ne soit pas voilées, et que nos fils ne soit pas soumis, pour que nous puissions leur transmettre la France telle que nous l'avons connue et reçue de nos ancêtres, pour que nous puissions encore préserver nos modes de vie, nos traditions, notre langue, nos conversations, nos controverses sur l'histoire, ou la mode, notre goût pour la littérature". Largement attendue, cette annonce suit plusieurs mois d'interventions médiatiques lors desquelles l'essayiste d'extrême droite a exposé sa vision politique basée sur la dénonciation de l'immigration. Dans cette sorte de précampagne agitée, il a connu de premiers ressacs dans les sondages.

Agences

AFGHANISTAN

Les présumés collaborateurs des forces de sécurité tués en secret

C'était l'un des engagements pris par les taliban lors de leur prise de Kaboul : il n'y aura pas de vengeance contre ceux qui ont collaboré avec les forces étrangères et les forces de sécurité afghanes. Pourtant, deux mois et demi après leur arrivée au pouvoir, les témoignages recueillis par l'ONG Human Rights Watch informent qu'une centaine de personnes pourraient déjà avoir été assassinées, dans le secret, par le groupe djihadiste.

C'est l'accusation que formule l'ONG de défense des droits humains, Human Rights Watch dans un nouveau rapport.

Grâce à des entretiens menés sur place avec des dizaines de témoins, l'ONG affirme que, depuis le 15 août 2021, au moins 100 membres des forces de sécurité afghanes ont été assassinés ou ont disparu.

En réalité, selon les témoignages collectés par HRW, la prise par les taliban des ministères et des administrations leur a permis un accès aux informations sur les collaborateurs des forces de sécurité de l'État afghan. La chute du gouvernement d'Ashraf Ghani ayant été si rapide, de nombreux documents, où figurent les noms d'informateurs de la police notamment, ont été abandonnés sur place.

Dans le viseur du groupe djihadiste, les membres du NDS (les services de renseignement afghans), les gardiens de prison et les anciens des forces spéciales notamment du groupe Khost, des paramilitaires entraînés par la CIA accusés d'atrocités durant les années de gouvernement civil pro-américain.

Après leur prise de pouvoir, les taliban ont exigé des anciens membres des forces de sécurité de s'enregistrer afin de recevoir une lettre garantissant leur sécurité. "Cependant, les talibans ont utilisé ces vérifications pour détenir et exécuter sommairement ou faire disparaître de force des personnes quelques jours après leur enregistrement, laissant leurs corps à la disposition de leurs proches ou de leurs communautés", indique le rapport. En cas de non-déclaration auprès de l'administration talibane, ils risquaient l'arrestation.

Agences

L'ÉQUIPE A' S'EST BALADÉE POUR SON ENTRÉE EN LICE DANS LA COUPE ARABE.

L'Algérie confirme son statut de favori



*A 11h généralement on est au boulot ou dans une cafétéria en train de déguster son café en lisant son journal préféré **Midi Libre**, mais hier n'était pas comme d'habitude c'était historique l'Algérie qui participe a la 1^{re} Coupe arabe sous l'égide de la Fifa.*

PAR MOUNIR HAMROUCHE

La première compétition officielle pour Madjid Bouguera l'entraîneur de l'équipe nationale locale qui a déclaré avant le début de ce tournoi que son but pendant cette coupe est de préparer les joueurs de l'équipe A' qui évoluent au Golfe (Bounejah, Mbolhi, Belaili,

Belamri) pour la prochaine Coupe d'Afrique qui se déroulera le mois de janvier au Cameroun et permettre aux jeunes qui évoluent au championnat national d'acquiescer une très bonne expérience. La tactique très offensive de "Magic" a réussi à écraser les Soudanais entraînés par le Français Hubert Velud. En première mi-temps, l'équipe nationale A' a d'emblée donné le ton du match. Possession totale, bloc très haut, annihilation immédiate de tout embryon d'attaque soudanaise, l'Algérie a totalement maîtrisé les débats. El Arbi Hilal Soudani, Yacine Brahimi, Baghdad Bounedjah ou Houcem Eddine Mrezigue, tous se sont montrés à leur avantage et ont multiplié les actions. C'est finalement Baghdad Bounedjah, une minute après avoir touché le poteau sur un retourné acrobatique, qui élimine le gardien adverse et termine avec sang-froid en dépit du retour du défenseur soudanais (1-0, 10'). Pendant 25 minutes, ensuite, l'Algérie A' va tenter, encore et encore, notamment par le biais d'un Yacine Brahimi qui a toujours autant de feu dans les jambes mais toujours aussi peu de lucidité au moment de conclure ses actions. Le gardien soudanais, de son côté, multipliera les parades, notamment lors d'un duel qu'il remportera face à Saayoud. Il finira finalement par faire une faute de main sur une frappe assez anodine de Bounedjah, probablement masqué par son défenseur au départ du ballon (2-0, 35'). Quelques minutes plus tard, le Soudan pliera à nouveau face aux assauts algériens. Yacine Brahimi, sur corner, trouve Sofiane Bendebka au premier poteau qui prolongera vers Djamel Benlamri. Le numéro 4 des Verts ne se fera pas prier pour catapulter le ballon de la tête dans les filets adverses (3-0, 43'). 3-0 à la mi-temps, une débauche d'énergie

récompensée et un score qui aurait pu être bien plus lourd. De quoi, clairement, nourrir de sérieux espoirs pour la suite de la compétition. C'est d'ailleurs sur cette lignée que les Verts reprendront la seconde période. Hubert Velud l'avait annoncé : son équipe a du mal dans les entames de match et de mi-temps. Ça s'est vu puisque, alors que le coup d'envoi venait à peine d'être donné, Soudani pressa bien le défenseur soudanais qui paniqua avant de commettre une grave erreur que sanctionnera immédiatement l'ex-buteur du Dinamo Zagreb (4-0). Le reste de la mi-temps fut plus mesuré. À la 62', Amir Saayoud, blessé, et Sofiane Bendebka, auteur d'une prestation assez bonne, furent respectivement remplacés par Tayeb Meziani et Zakaria Draoui. Dans la gestion, les Verts finirent cependant par concéder un penalty sur une faute très évitable de Djamel Benlamri, qui marche sur le pied de l'attaquant soudanais (67'). Raïs M'Bolhi, sur ce qui aura quasiment été son seul travail du match, repoussera finalement le tir. À la 78', Zinedine Boutmene remplacera le double buteur Baghdad Bounedjah, très décisif mais qui aura eu tendance à vouloir trop en faire en seconde période. À la 86', Soudani sortira pour Titraoui tandis que Brahimi laissera sa place à Zerrouki. Plus rien d'intéressant ne se passera dans cette rencontre qu'auront dominé les Verts de la tête et des épaules. Dans le même groupe l'Égypte a battu le Liban par un but à zéro, le but a été marqué par Mouhamed Kafsha un penalty à la 71^e minute.

M. H.

PRÉPARATIONS DES JEUX MÉDITERRANÉENS D'ORAN

Les travaux des différentes infrastructures en phase finale

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Sebgag, a affirmé mardi à Oran que l'inquiétude du Comité international des Jeux méditerranéens, exprimée dans un communiqué, par rapport au retard dans les préparatifs de la 19^e édition des Jeux méditerranéens prévus dans la capitale de l'Ouest algérien au cours de l'été 2022 "n'a aucune relation avec la réalité". Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite au niveau des infrastructures sportives concernées par cet événement, le ministre a souligné que "le Comité international a le droit de donner son avis sur ce sujet, mais la réalité est tout autre sur le terrain et diffère complètement de ce qui circule à cet égard, à savoir de prétendues allégations faites par des partis au service de certains agendas". Et d'ajouter : "Il ne faut pas donner plus que ce qui a été dit sur les préparatifs des Jeux par le Comité international ni entrer dans la polémique, car la réalité du terrain confirme que les travaux des différentes infrastructures sportives sont entrés dans leur phase finale et seront réceptionnés dans les prochaines semaines". Le Comité international, a souligné M. Sebgag, "aura l'occasion de

constater par lui-même l'avancement des préparatifs lors de la visite de ses représentants à Oran les 11 et 12 décembre prochain". Le ministre a exprimé sa satisfaction quant au rythme imprégné aux travaux au niveau des différentes infrastructures qu'il a visitées, saluant leur qualité et leur volume, soulignant qu'"il n'y a pas lieu de les comparer à celles de la précédente édition des Jeux abritée par la ville espagnole de Tarragone". Abderrazak Sebgag a estimé que ce genre de réalisations "sera en faveur du Comité international des Jeux méditerranéens CIJM, vu qu'il présentera un meilleur visage des jeux et sera en faveur du mouvement sportif national qui pourra en profiter à l'avenir". Il "est certain que l'Algérie sera fidèle à ses engagements et confirmera qu'elle est en mesure d'organiser les plus grandes compétitions sportives internationales", a-t-il affirmé à ce propos. Pour accorder à la prochaine édition de cette manifestation méditerranéenne les meilleures chances pour assurer son succès sur tous les plans, le ministre de la Jeunesse et des Sports a annoncé que les organisateurs ont élaboré "un riche programme pour la

promotion médiatique de cet événement qui sera lancé au début de l'année prochaine". Répondant à une question concernant la possibilité pour l'équipe nationale de football d'accueillir ses adversaires dans le nouveau stade d'Oran, surtout que ce dernier dispose d'une bonne pelouse, le ministre a souligné que ce stade sera bientôt réhabilité après avoir réuni tous les critères fixés par les Fédérations internationales et africaines (FIFA et CAF). "L'entraîneur national sera libre ensuite de prendre la décision qu'il juge appropriée pour l'équipe nationale parce qu'il est le plus apte". Le stade d'Oran, doté d'une capacité de 40.000 places, a été l'une des étapes de la visite de M. Sebgag, qui a reçu des explications du directeur de wilaya des équipements publics concernant l'avancement des travaux de cette infrastructure qui sera livrée dans les prochaines semaines. Le ministre a également inspecté le stade d'athlétisme (4.200 places), dont les travaux d'équipement du parcours ont été lancés mardi dernier et devraient durer 45 jours, délai que le représentant du gouvernement a demandé de revoir pour veiller à son parachèvement dans un

délai d'un mois, parallèlement à la croissance de son gazon naturel. Sur place, Abderrazek Sebgag, accompagné des autorités locales, du commissaire des Jeux Mohammed Aziz Derouaz, s'est enquis de la situation des chantiers de la salle omnisports (6.000 places), du centre aquatique qui comprend trois piscines. Ces chantiers ont accusé un retard sensible avant de rattraper ce retard, ces dernières semaines, grâce au renforcement des projets avec pas moins de 28 sous-traitants. Le ministre a reçu des garanties pour l'achèvement des travaux au plus tard au début de l'année prochaine, alors que les travaux d'autres infrastructures visitées, comme la piscine olympique dans le quartier de Mdina-Jdida, le complexe équestre Antar-Ibn-Chaddad à Essénia et le champ de tir de Bir el-Djir tirent à leur fin. Par ailleurs, d'autres infrastructures visitées par Sebgag ont déjà été achevées, telles que l'Institut de formation des cadres à Aïn el-Turck, le palais des sports Hamou-Boutlellis et le complexe de tennis dans le quartier El-Salam.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE KARATÉ L'Algérie au rendez-vous du Caire

Les sélections algériennes de karaté (seniors, juniors et cadets) engagées au Championnat d'Afrique du Caire du 3 au 5 décembre, ambitionnent de s'y illustrer, en améliorant leurs résultats enregistrés lors des précédentes éditions, selon la Fédération algérienne de karaté. "L'Algérie sera présente en égypte avec une importante délégation. Nous visons des performances positives, notamment des places au podium dans la catégorie des seniors", a indiqué à l'APS le directeur technique Abdallah Saidji, ajoutant que ce rendez-vous continental est "une étape importante dans la préparation de nos athlètes des différentes catégories en prévision des jeux méditerranéens d'Oran, notre premier objectif, et des autres championnats internationaux".

En prévision du rendez-vous cairote, où 35 karatékas algériens seront en lice, les sélections algériennes avaient effectué plusieurs stages de préparation. La délégation algérienne a rallié l'Égypte dimanche, conduite par le président de la fédération Yacine Gouri prendra part à l'AG électorale de la Confédération africaine de la discipline présidée actuellement par l'Algérien Tahar Mesbahi, candidat à sa propre succession.

Plus de 300 athlètes, représentant 22 pays selon les organisateurs, sont annoncés au Championnat d'Afrique du Caire. La dernière édition du Championnat d'Afrique de karaté a eu lieu en 2020 au Maroc, où l'Algérie avait terminé à la 3^e place en nombre de médailles avec 9 or, 4 argent et 7 bronze. Pour ce rendez-vous, le karaté algérien était présent dans les catégories juniors et seniors (kumité et kata) avec 28 judokas. Dans le kata individuel et par équipes, l'Algérie était représentée par 6 athlètes.

**JEFFREY EPSTEIN : PERVERSION
EN HAUTE SPHÈRE**



21h00



Le 10 août 2019, Jeffrey Epstein est retrouvé mort, pendu dans la cellule de prison où il était détenu en attente de son procès. Cet ancien professeur de mathématiques reconverti dans la finance était accusé d'avoir constitué un réseau criminel et prostitué de nombreuses jeunes filles mineures. Sa principale complice, Ghislaine Maxwell, a été arrêtée en juillet 2020 par le FBI. Retour sur cette affaire qui a défrayé la chronique et eu des répercussions au plus haut niveau.

**PLEIN LES PETITS
YEUX**



21h00



La période de Noël approche et avec elle, tout le monde invoque ses souvenirs d'enfant émerveillé devant la féerie de cette fête. Est-on encore capable aujourd'hui d'en prendre "Plein les petits yeux" comme jadis ? C'est le pari de Benjamin Castaldi, aux commandes de ce rendez-vous bien de saison.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Sur France 2, l'émission fête ses 20 ans avec une émission spéciale durant laquelle des personnalités commentent des reportages diffusés au cours de la double décennie.

SANG FROID



21h00



A Kehoe, une station de ski du Colorado, Nels, un conducteur de chasse-neige, est honoré pour bons et loyaux services. Sa vie est bouleversée quand son fils est retrouvé mort d'une overdose. Nels ne peut pas admettre que celui-ci se droguait. Il décide de mener l'enquête et apprend, de la bouche d'un certain Gip, que son fils côtoyait les membres d'un cartel dirigé Viking. Assoiffé de vengeance, Nels élimine l'un après l'autre les associés du gangster, qui n'a pas l'intention de le laisser faire. Une guerre sans merci commence alors entre les deux hommes...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**NONA ET SES
FILLES**



21h00



Nona, trois filles et quatre petits-enfants, se retrouvent mystérieusement enceinte à 70 ans ! Cette grossesse met sens dessus dessous toute la famille autant qu'elle interroge.

#JR



21h00



De New York à Shanghai, du mur israélo-palestinien à la frontière américano-mexicaine, JR a collé ou installé ses photos géantes dans des dizaines de pays et associé à ses projets des centaines de milliers d'inconnus. Avec l'active collaboration de l'artiste, ce document retrace l'aventure extraordinaire de cet activiste de l'art, dont les interventions spectaculaires sont autant de manifestes humanistes, pacifistes ou mémoriels, relayés par sa très forte implication sur les réseaux sociaux.

**LE MEILLEUR
PÂTISSIER**



21h00



Le Canada est à l'honneur, avec trois épreuves spécifiques. Le défi de Cyril est consacré au sirop d'érable. L'épreuve technique, avec la participation de Gad Elmaleh, demande la réalisation d'un séquoia carréauté. L'épreuve créative, elle, nécessite de représenter les symboles du Canada dans un dessert.

REBECCA



21h00



Pierre Collange a été arrêté pour tentative de meurtre contre Lucille Dolivet. Face au criminel qu'elle n'a cessé de traquer, Rebecca mène un interrogatoire sur le fil du rasoir. Elle réussit à lui faire avouer les crimes de 2015. Raf, admiratif du travail de Rebecca, s'excuse d'avoir souvent été injuste et dur. L'enquête continue car les crimes récemment commis sont l'œuvre d'un copycat, toujours en liberté. Le détective privé n'ayant rien trouvé contre Guillaume Monthier, Julien l'incite à trouver le bon moyen pour se débarrasser de lui. Rebecca est persuadée que Julien la manipule pour avoir l'exclusivité de la garde des enfants. La situation réveille en elle le traumatisme de la perte Juliette, le bébé qu'elle a perdu six ans auparavant.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre

EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulah Rostomia Clairval
Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:10
Dohr	12:37
Asr	15:13
Maghreb	17:34
Icha	19:04

ATTAQUES CONTRE SULTANA KHAYA

AMNESTY EXHORTE LE MAROC À Y METTRE FIN

L'organisation Amnesty International (AI) a exhorté le Maroc à mettre fin aux attaques brutales contre la militante sahraouie Sultana Khaya, dénonçant le silence de l'Onu par rapport à ses appels à élargir la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), à la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires occupés. Dans une lettre, publiée mardi sur son site, AI exhorte le gouvernement d'Akhannouch à "mettre immédiatement fin aux attaques brutales contre Sultana Khaya et sa famille et à mener une enquête rapide, approfondie, indépendante, impartiale, transparente et efficace sur l'usage abusif de la force et les attaques contre sa personne et sa famille, y compris le rapport de viol et d'agression sexuelle, et veiller à ce que les personnes soupçonnées soient traduites en justice dans le cadre d'un procès équitable". Dans sa lettre, Amnesty demande en outre au gouvernement marocain de "s'assurer que Sultana Khaya et sa famille aient accès à la justice, aient droit à l'indemnisation adéquate et de garantir la fin des violations des droits de l'Homme dont elles sont victimes". AI appelle aussi le Maroc à "mettre immédiatement fin à l'assignation à résidence arbitraire visant Sultana Khaya et sa famille et respecter leurs droits à la liberté de mouvement, d'expression et d'association". Dans sa missive, l'ONG rappelle que le 15 novembre, des membres des forces de sécurité marocaines en civil ont fait irruption dans la maison de la militante. Ils l'ont violée et abusé sexuellement de ses sœurs et de sa mère de 80 ans. Amnesty note à ce propos que les forces de l'occupation n'en sont pas à leur première violation. Elles ont commis "des



actes de torture et d'autres mauvais traitements" contre Sultana Khaya. Des membres de sa famille et des visiteurs également ne sont pas épargnés. En mai 2021, des membres des forces de sécurité ont fait une descente au domicile de Sultana Khaya pour l'agresser, violer sa sœur et les laisser par la suite sans électricité. Sultana Khaya a déclaré à Amnesty International qu'elle s'était retrouvée avec des blessures dues au viol. Elle n'est pas allée voir un médecin, car empêchée de sortir de chez elle. Elle a été assignée à résidence depuis novembre 2020 par les autorités de l'occupation qui n'ont jamais présenté une justification de cette mesure arbitraire. "La privation de liberté, y compris l'assignation à résidence, est arbitraire lorsqu'elle résulte de l'exercice de droits de l'homme, y compris les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique", souligne l'ONG. La détention illégale de Sultana Khaya et de sa famille s'inscrit dans le cadre d'une

répression plus large menée par les autorités marocaines sur les militants sahraouis et les voix appelant à l'indépendance du Sahara occidental. Un "nombre croissant de militants sahraouis ont fait l'objet d'attaques ciblées commises l'année dernière par les forces de sécurité, loin des médias internationaux", fustige l'ONG. AI relève que ces dernières années, l'accès au "Sahara occidental est devenu de plus en plus difficile pour les observateurs étrangers, car la situation des droits de l'Homme s'est détériorée". En 2020 (année de la reprise de la lutte armée), les autorités marocaines ont empêché au moins neuf avocats, militants, hommes politiques et journalistes d'accéder au Sahara occidental. "Le Conseil de sécurité de l'Onu a ignoré les appels d'Amnesty International et d'autres à ajouter une composante des droits de l'homme à la Minurso, qui permettrait de surveiller et de signaler les violations des droits humains", regrette par ailleurs l'ONG.

NOUVEAU BMS

Pluies orageuses sur le centre et l'ouest du pays

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, affecteront plusieurs wilayas de l'ouest et du centre du pays à partir du jeudi 2 décembre, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Ces perturbations météorologiques d'un niveau de vigilance orange, toucheront les wilayas de Tlemcen, Aïn-Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Blida, Médéa, Aïn-Defla, Tissemsilt, Tiaret, Relizane, Mascara et Sidi Bel-Abbès, affirme la même source. Quant à la validité du BMS, elle s'étend du jeudi 2 décembre à 6h au vendredi 3 décembre à 6h, ajoute le communiqué de l'Office national de météorologie, soulignant que les quantités de ces pluies, accompagnées de rafales de vent sous orages, sont estimées entre 20 et 40 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm.

SNTF

Le trafic ferroviaire perturbé par une grève-surprise

Le trafic des trains de la banlieue d'Alger et des grandes lignes est perturbé depuis mercredi matin à cause d'une grève-surprise des conducteurs, a indiqué la SNTF dans un communiqué. "La Société nationale des transports ferroviaires a le regret d'informer son aimable clientèle que les trains de banlieue en partance d'Alger (et retour) vers El-Affroun, Thénia et Zéralda, ainsi que les trains de grandes lignes connaîtront des perturbations dans leur marche, durant la journée de ce mercredi 1^{er} décembre", a indiqué le communiqué. "Cette perturbation vient suite à un mouvement de protestation déclenché le matin, à 8h, par des conducteurs de trains de la région d'Alger, sans préavis", a précisé la SNTF.

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Arrestation de 6 éléments

Des "détachements de l'ANP ont arrêté 6 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Par ailleurs, "des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, à Tamanrasset, In-Guezzam, Bordj-Badji-Mokhtar et Djanet, 55 individus et saisi 10 véhicules, 70 groupes électrogènes, 41 marteaux-piqueurs, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite". Enfin, 5 autres individus ont été arrêtés, "5 fusils de chasse, 4 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et 18.250" paquets de tabac ont été saisis à Ghardaïa, Djelfa et In-Guezzam.

BILAN COVID EN ALGÉRIE

5 décès et 192 nouveaux cas en 24 heures

Le bilan des contaminations communiqué, hier 1^{er} décembre 2021, par le ministère de la Santé, fait état de 192 nouveaux cas de contamination au Covid-19 ces dernières 24 heures contre 187 cas enregistrés la veille. Outre le nombre de contaminations, les chiffres du département de Benbouzid indiquent que 5 nouveaux patients sont décédés des suites de complications liées au coronavirus. Enfin, le même communiqué a annoncé 152 nouvelles guérisons et 16 nouvelles admissions en soins intensifs. Ces derniers chiffres font monter le chiffre total des cas de contaminations au coronavirus en Algérie depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, à 210.723 cas. Les décès enregistrés dans le pays et dus au Covid-19 sont au nombre de 6.076 pour la même période.

INTRODUITS VIA LE MAROC

L'ARMÉE SAISIT PLUS DE 3 QUINTAUX DE CANNABIS



Durant la période allant du 24 au 30 novembre 2021, des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité. Pour ce qui est de la lutte contre la crimi-

nalité, "des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, 11 narco-trafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc", indique un communiqué du MDN.

La quantité s'élève à 3 quintaux et 33 kilogrammes de kif traité. En parallèle, 28 autres narco-trafiquants ont été arrêtés avec en leur possession 62 kilogrammes de la même substance et 203.740 comprimés de psychotropes saisis dans diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires. Enfin, 63 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Djanet, El-Oued, Béchar et Tébessa.